

Il devient très difficile, voire impossible, de définir « la famille » d'aujourd'hui ;
je devrais plutôt dire « les familles » tant la mosaïque est plurielle !
Traditionnelle, contemporaine, éclatée, recomposée, monoparentale,
homoparentale, normale. Les qualificatifs ne manquent pas !

Maryno Bordinier

2011

Familles, que d'histoire

L. A. C. - n° 259

Familles que d'histoires

Famille et pression économique

Élever seule, ses enfants

Ce que Dieu a uni

ÉDITORIAL	
Comité de rédaction	2
Famille et pression économique	
Pierre CHAMARD-BOIS	3
Traverser l'orage d'un divorce	
Matthieu GRANDJEAN	11
Se séparer, divorcer avant pendant et après	
Samuel VERGÈS	15
Famille mono-parentale : un père, un fils	
Aubin KUIETCHE FONKOU	18
POÈME	
<i>Quand je suis partie</i>	26
Mon chemin d'Emmaüs	
Anonyme	27
Élever seule, ses enfants	
Nathalie SAUVION	33
Être grands-parents !	
Fr. et B. FOUCAULT	39
L'aventure d'escale-couple	
Maryno BODINIER	43
C'est jour de visites	
Brigitte MONOT	47
La CAF tente de relever le défi	
Marie-Agnès TRUCHY	51
Familles, quoi de neuf ?	
Maryno BODINIER	54
Ce que Dieu a uni	
Philippe MONOT	60
Le mariage, pour sortir de l'impasse	
Pierre CHAMARD-BOIS	71
Un repère éthique : la chasteté	
Jean-Marie PLOUX	77
UN LIVRE - UN AUTEUR	
<i>Le philosophe nu</i>	81

Communauté Mission de France

La "LETTRE AUX COMMUNAUTÉS", revue bimensuelle de la Communauté Mission de France, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Elle porte une attention particulière aux diverses mutations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origines diverses : témoignages personnels, travaux d'équipe ou de groupe, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté

de confrontation loyale avec les situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer que la foi au Christ donne sens à l'avenir de l'homme. ■

Lettre aux Communautés

Communauté Mission de France - BP 101 - 3 rue de la Pointe - 94171 Le Perreux-sur-Marne CEDEX.

Tél : 01 43 24 95 95 - Fax : 01 43 24 79 55 - Courriel : mdf@club-internet.fr - Site : www.mission-de-france.com

Directeur gérant : Dominique FONTAINE

Responsable : Danièle COURTOIS

Comité de rédaction : Pierre CHAMARD-BOIS, Danièle COURTOIS, Dominique DEVISSE, Dominique FONTAINE, Pierre GERMAIN, Michel GROLLEAUD, Bernard MICHOLLET, Yves PETITON, Marie-Odile PONTIER, Christelle SEGUENOT

Maquettiste : Maroussia VALIN

Relecture : Michel GROLLEAUD

Abonnements : Secrétariat

Photos : Communauté Mission de France

Abonnements (5 numéros par an) France et étranger : Abonnement ordinaire : 32 € – Abonnement de soutien : 38 €
Le numéro : 7,00 €

Nous consulter pour les envois par avion ou sous pli cacheté.

Pour tout changement d'adresse, envoyer la dernière bande et 2 timbres à 0,58 €.

Ce numéro est une modeste contribution aux Assises de la famille¹ qui se déroulent tout au long de cette année 2011 dans l'Église. Il est aussi l'occasion de donner la parole à des membres de la CMDF qui vivent cette réalité de différentes manières : comme acteurs ou comme intervenants professionnels. Nous souhaitons que vous apparaissez, à la lecture des différentes contributions, cette attention aux réalités concrètes de notre temps, sur les lignes de fracture de notre société, qui caractérise la vocation de la CMDF.

La famille n'est plus ce qu'elle était. Elle est issue d'un modèle patriarcal (le clan familial) qui a majoritairement muté au XX^e siècle dans le modèle économique du ménage (la cellule familiale, parents et enfants). La montée du modèle individualiste a diversifié les types de familles (monoparentale, recomposée, homoparentale...) dans toutes les classes de la société française. La famille est désormais **marquée par la fragilité**. Du coup elle prend de l'importance : c'est la valeur plébiscitée par les français, en particulier par les jeunes. La famille est espérée comme un lieu privilégié de confiance, de sécurité, d'apprentissage de la relation et de respect. Heureusement, c'est encore souvent le cas. Mais dans ce numéro nous avons privilégié toutes ces situations loin de l'idéal rêvé où, malgré tout, naît et grandit la génération qui vient.

Chantal et Olivier Capon montrent à la fois la fragilité des familles et leurs capacités de résistance face à la pression économique. Plusieurs témoignages rendent compte des brisures et des tempêtes qui déstabilisent des couples et des familles : Mathieu Granjean comme enfant de parents divorcés ; Aubin Kuietche Fonkou qui a grandi dans une grande famille africaine, et qui actuellement élève seul son fils ;

¹ On consultera avec profit le site <http://www.blogfamilles2011.fr> .

un homme du réseau “Séparés, divorcés, remariés” qui témoigne d’un chemin d’Emmaüs conduisant de l’échec au relèvement ; Nathalie Sauvion qui nous partage sa force, au long des années, d’élever seule ses enfants. Samuel Vergès nous donne un écho de la façon dont les trentenaires voient l’épreuve du divorce ou de la séparation qui, souvent, n’attend pas le nombre des années. Dans ces temps où la transmission d’une génération à l’autre est en question, Françoise et Bernard Foucault nous disent comment ils conçoivent leur rôle de grands-parents.

La société n’est pas indifférente à cette fragilisation des familles. Marie-Agnès Truchy explique comment la Caisse d’Allocations Familiales doit faire face à un grand nombre de nouvelles situations. Brigitte Monot montre comment, sur le terrain, cela se passe avec les enfants quand les parents ne peuvent plus se voir. Des initiatives nouvelles se prennent aussi : Maryno Bodinier nous fait part de celle d’“Escale couple”, qu’elle porte avec son mari pour accompagner des personnes dans l’aventure risquée qu’est le couple.

Dans la dernière partie de ce numéro vous sont proposés quelques articles de réflexion. Maryno Bodinier fait le point sur les évolutions de la famille en tricotant conjugalité et parentalité. Philippe Monot propose une lecture approfondie et inattendue du passage de l’évangile selon Matthieu qui contient cette phrase justifiant l’indissolubilité du mariage chrétien : ce que Dieu a uni, que l’homme ne le sépare pas. Pierre Chamard-Bois enchaîne en proposant quelques éléments pour repenser le mariage chrétien aujourd’hui. Enfin, Jean-Marie Ploux nous fait (re)découvrir la belle réflexion sur la chasteté de Xavier Thévenot, qui concerne tous, mariés ou pas.

Et en feuilletant ce numéro, vous découvrirez des conseils de Joseph Thomas à voir ou revoir des films, miroirs des mutations de la famille aujourd’hui, ici et ailleurs.

**PROCHAINS
THÈMES :**

n° 261 *Ruralité*

n° 262 *Université d’été*

Le Comité de rédaction

Famille et pression économique

par Chantal et Olivier Capon



Chantal est assistante sociale auprès de familles en situations précaires, dans l'accompagnement au logement. Olivier travaille en communauté Emmaüs avec des hommes et des femmes en situations d'exclusion. Tous deux sont membres de la Communauté Mission de France dans l'équipe de Haute Bretagne.



Depuis que nous travaillons dans les milieux défavorisés, nous mesurons tous les deux combien la famille et son histoire sont présentes dans la capacité qu'a chacun de résister ou non aux pressions économiques et sociales.

La crise économique atteint les familles les plus pauvres. Si celles-ci peuvent représenter un refuge pour lui survivre, elles peuvent également en perdre leurs fonctions d'accueil et d'accompagnement de la vie.

Comme le dit Marceline, compagne Emmaüs à Vannes : « La misère, c'est la peur de ne rien contrôler de sa vie, de ses gestes, de sa famille ».

Pression économique sur les familles

La précarité est devenue une menace pour un grand nombre de personnes. En France, c'est 2 400 000 personnes qui vivent des minimas sociaux, niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Avec plus de 2 millions et demi de repas servis par jour, on a institutionnalisé l'aide alimentaire. La crise du logement est endémique, résultat d'années de laxisme politique et de spéculation foncière. La suppression par le gouvernement des mesures destinées à aider les enfants en difficulté scolaire isole un peu plus les familles en situation économique fragile (*chiffres et constats de P. Saglio, président d'ATD Quart Monde*).

Face à cette précarisation, les familles les plus pauvres ajustent leurs façons d'être, leurs gestes quotidiens : se priver de nourriture pour que les enfants aient des habits corrects, être sur le « qui vive » vis-à-vis des administrations dont on comprend rarement les courriers, mentir sur le nombre d'enfants pour avoir un logement, ne pas aller aux réunions de l'école par peur de l'humiliation... on se replie sur soi et on vit au jour le jour. Mais surtout, les familles n'ont plus la possibilité de choisir : elles achètent les produits les

moins chers, les services de tutelle décident à leur place, les politiques sociales posent leurs conditions, les gouvernants leurs sanctions. La précarité économique les dépossède... même de l'essentiel.

Car ce qui est affecté touche autant à la citoyenneté des familles qu'à leurs conditions de vie. Au-delà du salaire nécessaire pour manger et se loger, avoir un emploi donne aux personnes une dignité, un statut, un avenir et une retraite, une ouverture sur l'extérieur, des collègues, l'appartenance à un groupe social, la possibilité d'être à nouveau acteur de sa vie. En privant d'emploi et/ou des ressources suffisantes les familles les plus fragiles, la crise économique les renvoie à leur propre histoire, leurs propres forces et faiblesses.

Mise à l'épreuve

Dans un pareil contexte, la famille peut devenir le dernier espace de puissance pour certains avec les démons et souffrances qui peuvent y être liés ; le dernier espace de solidarité fraternelle pour d'autres, avec les trésors de courage et de tendresse qui peuvent s'y exprimer.

Ainsi la pression économique met à l'épreuve la

famille en l'obligeant à chercher en elle les ressources profondes pour étayer le quotidien, et permettre à chacun de grandir en humanité. Quand cela est possible, la famille peut en sortir renforcée, solide, solidaire.

Mais c'est d'autant plus difficile quand l'histoire familiale n'a pas permis d'expérimenter et de transmettre des repères positifs dans le vivre et le réussir ensemble. La précarité économique peut alors exacerber la vulnérabilité de la famille en poussant ses membres à chercher ailleurs des solutions individuelles, en les mettant en concurrence, en faisant resurgir des conflits de place, de liens ou d'appartenance non parlés, non régulés. La crise peut révéler un déficit de confiance avec sa part d'irrationnel, liée à une histoire d'amour familiale en souffrance. Bien entendu, la réalité se situe souvent sur un « entre deux », où se mêlent des gestes de solidarité et des moments d'abandon... réels ou perçus comme tels.

Histoires de familles

• Le départ de Robert

Robert est décédé la semaine dernière. Compagnon d'Emmaüs depuis 18 ans, il avait perdu son emploi de transporteur de matières dangereuses à la suite d'une longue maladie. En conflit ouvert avec son beau-père, il s'était retrouvé sans rien à Emmaüs. Il a fallu 10 ans de communauté pour qu'il renoue avec sa sœur, puis un de ses fils. Et ce n'est qu'à ce moment-là que Robert a vraiment décidé de rester en communauté pour rendre service, en aider d'autres, s'investir dans les projets de la communauté et les instances nationales du Mouvement. Au moment de sa mort, la famille est venue, dispersée et crispée autour du souvenir de Robert. À la communauté où nous les avons accueillis, ils ont mesuré que Robert avait une seconde famille, qu'il y avait fait quelque chose de beau, réalisé quelque chose de lui. Ils ont remaillé entre eux les fils de la relation distendus par les anciennes tensions, et ils sont repartis fiers de Robert.

La pression économique fait tomber quand la famille n'est pas au rendez-vous, mais c'est la famille qui est motrice et qui pousse à redevenir

acteur quand le lien est renoué. Choisir et assumer sa vie, en être fier, car de nouveau reconnu par les siens, c'est le parcours de Robert.

• L'espoir de Lydia

Lydia a 5 enfants qui ont tous un papa différent. Elle attend un 6ème enfant d'un nouveau conjoint. Ce dernier l'a quittée 2 fois subitement avec pertes et fracas. Mais pour la 3ème fois, elle l'accueille encore avec une détermination désarmante. Elle veut y croire et construire une vraie vie de famille.

S'accrocher à un enfant ou au rêve d'une famille comme revanche sur la vie qu'on a subie. La famille comme dernier rempart avant la désespérance. Vouloir des enfants et vouloir qu'ils ne passent pas par les mêmes épreuves, qu'ils ne vivent pas la vie qu'on a vécue. Le lien à la famille comme un combat à n'importe quel prix, comme l'espérance d'une vie meilleure, c'est ce qui fait tenir Lydia.

• Le repli de Simone

Simone a manqué de tout dans son enfance : nourriture, affection, sécurité. Elle a été élevée à la dure, et s'est construite comme elle a pu. À

la retraite elle est seule, ses 3 fils l'ignorent et elle garde plus que jamais ses gestes, ses relations, sa posture de survie : tout conserver de peur de manquer, rester chez soi et faire de son appartement une forteresse imprenable. Accumuler, ne rien jeter et garder chevillée au corps sa rancœur pour sa mère qui l'a fait souffrir. Méfiance et colère.

Pourtant, Simone s'accroche au souvenir de « ses hommes ». Tous les samedis, elle dépose trois cierges à l'église : un pour son premier mari et un pour son compagnon, tous les deux décédés, et un pour le troisième de ses fils, qu'elle porte au fond d'elle-même comme « la prunelle de ses yeux ». Ne plus se séparer de rien, même de sa colère..., c'est le quotidien de Simone.

• La peur de Christian

Christian a été élevé par sa grand-mère... enfance martyre. Puis il a connu plusieurs familles d'accueil, un travail de mécanicien, une femme, une fille et le drame de leur disparition. Ce n'est qu'après qu'il a perdu son travail et la force de vivre. Aujourd'hui il travaille à l'atelier « mécanique » de la communauté, il réapprend à lire et écrire, il a repris contact avec son ancien patron

qui dit vouloir l'embaucher. Mais Christian n'en veut pas, peur de la solitude, peur du grand trou noir, peur de l'absence de famille et de la mort qui s'invite parfois comme dernière compagne. Comme Christian, les personnes arrivent en communauté Emmaüs non pas à cause d'un travail perdu, de l'expulsion d'un logement, d'un accident de la vie, mais parce qu'au moment où ça leur arrive, ils sont seuls, en rupture familiale depuis toujours ou quelques jours. C'est le désert et la fuite en avant, là où nous trouvons un réseau d'amis et de parents pour dépasser les traumatismes de la vie. Tenter avec un psychanalyste de faire face à ses fantômes de familles, pour oser reconstruire sa vie et retrouver un emploi, c'est le pari de Christian.

• La dette de Daniel

Daniel vit avec une nouvelle compagne. Il veut partir voir ses 2 enfants élevés par leur mère, mais ne peut se résoudre à y aller les « mains vides ». Alors il « trompe » son amie, vide le compte « CAF » qu'ils ont en commun et s'en va. Daniel n'a jamais eu de famille, il tente d'en construire une avec les repères qu'il a pu glaner au travers des adultes qui l'ont aidé à grandir.

Mais il est pris dans un conflit de loyauté : être un père à la hauteur de ce qu'il projette des attentes de ses enfants, et être un compagnon présent et attentionné à sa nouvelle compagne. Avec une histoire familiale décousue et trouée, il a une dette envers ses enfants, que sans le vouloir il fait payer aux autres. C'est son incohérence, son errance, sa béance.

• La famille comme une richesse

La famille est le lieu qui donne naissance et reconnaissance. Le regard porté par les parents et la fratrie, pour peu qu'il soit confiant et aimant, en est le premier vecteur. La famille devient alors le lieu miroir de l'affirmation de soi au milieu des autres, le lieu de la socialisation où s'éprouvent les premières relations de tendresse, de complicité, de concurrence, de coopération, le lieu d'apprentissage de la frustration et des manques, le lieu de la gratuité et du partage... C'est le lieu où l'on sait pouvoir compter les uns sur les autres, et les uns pour les autres. La famille se construit autour de figures : celles du père, de la mère, du grand-père... Ma grand-mère était une femme pauvre, mariée à un homme que l'alcool rendait violent, mais elle a élevé

ses enfants avec du courage, de la dignité et une foi en la vie chevillée au corps. Au-delà de sa mort, aujourd'hui encore la famille existe par elle. On raconte ses histoires, ses combats quotidiens, et ses enfants ne se souviennent pas d'avoir souffert. Ils se disaient « si maman tient, alors on va tenir ! ». Des figures positives, il y en a dans tout type de famille, quel que soit son niveau de vie. Mais elles ont d'autant plus valeur de référence, que la précarité économique isole la famille.

La famille nous aide à grandir quand elle apporte la sécurité d'une maison, d'un revenu, d'un métier, d'une histoire familiale, d'une stabilité parentale. C'est parce que l'on a éprouvé la sécurité du dedans que l'on ose se risquer au dehors. Le sentiment de protection n'est pas l'exclusivité des familles aisées, mais quand les parents vivent l'insécurité de l'emploi et la précarité d'un logement, la stabilité affective, la conscience de ses racines, les rites du quotidien deviennent essentiels pour se projeter vers demain.

La famille nous met au monde quand elle transmet la confiance en l'autre, les règles de socialisation, les codes du « vivre ensemble » dans

un lien permanent entre elle et son environnement. Là aussi, le confort ne garantit en rien l'ouverture à l'autre, mais quand la précarité oblige les parents à travailler de nuit, que l'absence imposée anéantit les petits bouts de vie collective et les repas pris en commun, il est d'autant plus important que la famille s'insère dans son environnement, afin qu'il prenne le relais de cet apprentissage (école, associations, voisins, cité...), et que les enfants tissent une relation de coopération au monde.

La famille comme une dette

La famille est le lieu de notre étayage d'hier, de notre richesse d'aujourd'hui. Mais cette histoire familiale est complexe, multiple, et n'est jamais finie. Et si certains gardent trace de leur famille comme d'un bel héritage, d'autres la ressentent telle une cicatrice qui fait mal. Car la famille est parfois vécue comme une dette, qui empêche de vivre sa vie.

Quand un compagnon arrive à la communauté Emmaüs, je lui demande toujours s'il souhaite me transmettre les coordonnées de quelqu'un de sa famille à prévenir en cas d'accident. Rares sont ceux qui le font. Certains sont seuls et n'ont

pas ou plus de famille, d'autres sont partis sur un conflit, une trahison, une séparation, souvent une catastrophe ; d'autres encore ont honte de ce qu'ils sont, redoutent le regard des leurs et le retour du fils prodigue. Le pardon semble impossible et plus le temps passe, plus c'est douloureux. La souffrance est tue, bue, mais bien réelle. Elle vient d'une dette ancienne vis-à-vis de ceux qui nous ont donné la vie, qui nous ont élevés, aimés ou subis. On ne peut s'en détacher, il y a comme une blessure originelle. Cette blessure suinte malgré les années.

Notre mission à Emmaüs est de pacifier cette histoire, de tenter de renouer ce lien-là, ou bien d'aider à passer à autre chose.

La famille comme un pôle de résistance

À la maison, nos enfants ont souvent exprimé leur confiance : ils ont la conviction que s'ils rencontrent des difficultés, notamment économiques, la famille sera présente pour les aider à les dépasser. Ils ont été témoins tant de fois de ce lien solidaire qu'ils n'en doutent pas un seul instant. Mais il existe également des familles aux moyens financiers sécurisés, qui vivent dans la crainte de la catastrophe ou de l'émiettement

de leur situation matérielle. La confiance est vacillante, souvent retenue par des nœuds familiaux et des liens en pelote.

La famille a une fonction économique et sociale : protéger, nourrir, éduquer... ; et puis elle a un cœur qui touche à l'identité de ses membres, leur essence, leur intimité, leur structure personnelle. Soumise à la précarité économique, la famille est d'abord fragilisée dans sa dimension fonctionnelle. Mais si elle en préserve le cœur, ce qui fait son âme, sa culture propre, l'authenticité des liens, ce qui fait « tribu », alors elle devient un pôle de résistance efficace et signifiant pour son environnement.

En guise de conclusion

Seule, la famille ne peut pas toujours résister dans sa structure aux pressions économiques. Elle a besoin du soutien et de la reconnaissance de son environnement. Les cités populaires ont longtemps joué ce rôle là, et l'entraide y était palpable. Le quartier prenait parfois le relais des familles les plus fragiles dans l'encadrement des enfants ou la présence auprès des personnes âgées.

Se reconnaître dans l'autre et ne pas se sentir jugé. Avoir sans honte quelque chose à partager avec lui et des services à rendre, c'est ce que doivent permettre aux familles l'environnement et la société pour les aider à avoir confiance, à transmettre la vie et l'espérance malgré la précarité.

Tout est histoires d'amour et de fraternité, belles et compliquées, car terriblement humaines. Laissons le mot de la fin à Bernadette : « Pour mes enfants, j'ai décidé de tenir, j'étais insubmersible ».



Traverser l'orage d'un divorce

par Matthieu Granjean



Matthieu fait partie du comité de rédaction de l'option-jeunes. Après six mois de stage à Pékin avec Jacques Leclerc, il part pour un an en Russie.

Depuis peu de temps, mes parents sont divorcés. À dire vrai, je ne sais pas quand cette décision est intervenue, et ce n'est pas le plus important. Car le divorce de mes parents a ceci de particulier qu'il n'est pas volontaire, mais tombe sous le coup d'une législation. La vraie procédure dans laquelle mes parents se sont engagés est une séparation de corps et de biens, et après un certain temps, si les deux parties ne sont pas revenues sur leur décision, le couple marié est déclaré divorcé.

Cela peut paraître subtil, et l'on pourrait me taxer de pinaillage, mais j'y vois quand même quelque chose qui n'est pas anodin : aujourd'hui, aucun de mes deux parents n'a d'intérêt à être divorcé.

De près ou de loin, c'est difficile

La séparation de mes parents est intervenue alors que je venais tout juste de quitter le domicile familial pour effectuer mes années de classes préparatoires à plusieurs centaines de kilomètres de là. À l'époque, j'avais hâte de partir car la maladie de mon père, les crises répétées et les tensions permanentes dans la famille m'étouffaient et m'empêchaient de vivre pleinement mes projets. La distance qui me séparait des débats ne m'a pas forcément aidé à traverser plus facilement la période d'explosion que nous avons vécue, et j'ai connu plusieurs mois difficiles entre ma première et ma seconde année de préparation aux concours. Mes quatre frères et sœurs, plus jeunes, ont eux, vécu tout ou partie des événements, quelque peu pris entre les feux de ma mère et de mon père, des déclarations de l'un et de l'autre créant souvent troubles et incertitudes, sans disposer du recul relatif dont je bénéficiais de par ma situation géographique. J'étais avec ma sœur cadette beaucoup plus exposé aux remarques de la famille plus large, qui percevait toujours comme un échec l'histoire de mes parents, et qui l'a par moment fait peser lourd sur nos épaules.

Ensemble, chacun à sa façon

Cela fait à présent sept ans que mon père ne vit plus avec nous. De fait, nous avons tous grandi, et seul mon plus jeune frère vit encore avec ma mère, car nous sommes tous partis dans le cadre de nos études. En posant un regard sur ces années qui me paraissent alors courtes, je mesure à quel point, malgré le fait que chacun de nous les ait vécues de manières très différentes, elles ont pu nous travailler personnellement tout en nous rapprochant vraiment. Par exemple, j'ai souvent du mal à reconnaître mon père, celui de mon enfance, dans ce qu'il est devenu aujourd'hui, tandis que mon petit frère l'a toujours connu ainsi et semble finalement mieux armé que moi pour le rencontrer.

De fait, la situation à la maison était devenue insoutenable lorsque j'y vivais encore, et en quelques années, à la suite de la séparation de mes parents, j'ai vu mes frères et sœurs évoluer et s'affirmer petit à petit au gré de mes quelques « retours aux sources ». Ils avaient de nouveau confiance en eux, grandissaient en indépendance et en autonomie, invitaient leurs amis en toute sérénité, à tel point que j'avais parfois l'impression que nous ne bénéficions pas de la

même éducation. En constatant ce que chacun d'entre nous est devenu, je remarque que, dans le fond, nous sommes assez proches, et que les projets de nos parents quant à notre éducation sont assez cohérents. En revanche, nos caractères, très différents et exacerbés, quoique tendant à s'apaiser, trahissent la manière dont nous avons traversé l'orage. C'est encore très palpable dans nos relations entre nous, et dans nos réactions face aux aléas du quotidien.

Personnellement, je suis heureux de la tournure qu'ont pu prendre les événements, dans la mesure où nous, enfants de mes parents, avons su nous construire au-delà de leur propre histoire. Bien sûr il reste des blessures, je les ressens dans la manière dont nous présentons, chacun, leur situation, et dans celle dont nous prononçons (ou ne prononçons pas) le mot « divorce », mais elles ne nous empêchent pas d'avancer, de faire notre vie « debout ».

Qui a envie d'être aimé ?

Film de Anne Giafferri, 2010

Qui a envie d'être aimé ? : Le film, tout récent, d'Anne Giafferri est une mise en images sensibles du récit, sobre, de Thierry Bizot *Catholique anonyme* paru en 2008. Nous en avons parlé à l'antenne, lors de sa parution. Il nous avait touché par son ton de vérité simple. *Qui a envie d'être aimé ?* Par hasard, j'ai pu voir ce film le jour de la Saint-Valentin dans une salle un peu déserte mais fervente. Et j'ai bien aimé. Il n'est pas facile de montrer la foi à l'écran sans donner dans la caricature. Il y a quelque temps, un remarquable *Lise et André* donnait dans l'excès de la croyance, le court métrage *Un éclat* était plus juste mais à peine distribué. Ici tout est dans la retenue. L'histoire est transposée en d'autres personnages qui jouent fort bien. Un couple donc, lui avocat, elle médecin, deux enfants, une famille mélangée, des amis normaux... Et à l'occasion d'une rencontre avec le professeur principal, cette invitation qui lui arrive de participer à une sorte de catéchèse pour adultes ; "pourquoi pas" se dit-il, il en parle à peine. S'y rend mollement. Ni endoctrinement, ni charismatique, beaucoup de respect, afin de permettre à chacun de se dire, de se trouver peut-être. Pour lui, ce n'est pas un coup de foudre, mais l'expérience de trouver en soi le socle de la profondeur, la possibilité de quitter la surface des apparences sociales,

de se laisser rencontrer, de se laisser regarder. À petites touches, des détails, des regards, la caméra traduit comment un jeune avocat, père de famille, rencontre la foi comme un amour. Il est touché. Légèrement décalé, il ne peut s'empêcher de prendre, deux fois la semaine, sur deux mois, le chemin de ce petit lieu pas très glorieux où une poignée de chrétiens se redit, à l'aide d'un prêtre, le mystère de la foi. Ce n'est ni intellectuel ni particulièrement joyeux, non, mais lui se laisse toucher dans sa vie, un amour est réactivé, il a désormais partie liée avec le beau christ-aux-liens qu'il a entraperçu dans la petite chapelle bretonne. Et ce simple regard le rend tout étonné. Il aime à son tour décidément. Non, il ne quittera ni son métier, ni sa famille, mais sa vie ordinaire est enveloppée d'une tonalité nouvelle. Voilà un film qui ne déplacera pas les foules sans doute, mais qui met en images le titre profond du théologien Urs von Balthazar *L'amour seul est digne de foi*. Qu'on aimerait pouvoir encourager cette diffusion !

Joseph Thomas



Se séparer, divorcer : avant, pendant, après

par **Samuel Vergès** avec la relecture de Sylvie Maréchal-Brunet



Samuel et Sylvie, en équipe de mission dans l'Isère, sont très engagés dans les Rendez-vous de trentenaires.

Ce témoignage est un écho des sessions Trentenaires, sessions organisées par la Communauté Mission de France chaque été depuis 3 ans en Rhône-Alpes et visant à proposer un lieu d'échange et de partage entre trentenaires¹. Mais il est également plus largement basé sur notre vécu et le contact avec le monde qui nous entoure.

« Avant, pendant, après ». Il y a forcément un « avant », une véritable histoire d'amour entre deux êtres, un temps de vie à deux plus ou moins long, du partage, des constructions, des

¹ Cf article *Un rendez-vous de trentenaires* dans le n° 258 de la *Lettre aux Communautés*

projets... Et il y aussi déjà dans cet avant, de façon plus ou moins évidente, plus ou moins identifiée ou reconnue, des failles, des herbes plus mauvaises que d'autres dans le jardin du couple, des germes peut-être de ce qui amènera ensuite à l'impasse. Il y a, dans cet avant, des situations qui, plus ou moins rapidement, se sont ternies, se sont compliquées. Mais il y a aussi des avants qui n'ont pas vraiment semblé crier gare, qui ont surpris au moins l'un des membres du couple face à la survenue du 'problème de couple'. Cet avant est aussi l'objet plus tard de bien de réflexions, de relectures, d'interprétations : ce qui n'a pas été un bon choix, ce qui a été une mauvaise route, ce qui aurait dû être vu, ce qui aurait dû être fait, plus tôt, d'une autre façon...

Puis il y a le « pendant ». Cette période est avant tout marquée par la souffrance. L'amour devenu souffrance. C'est le déchirement, plus ou moins violent, plus ou moins rapide, plus ou moins abyssal. Mais oublions définitivement l'idée d'une séparation entre deux êtres qui se sont aimés comme l'illustration d'une société du zapping où l'on passe d'une chaîne à une

autre, et d'un(e) compagnon(gne) à un(e) autre ; ne prenons pas non plus pour argent comptant les raccourcis rapides tels que 'un mariage loupé mais un divorce réussi'. Lorsque l'on rencontre des personnes en cours de séparation ou de divorce, nous nous trouvons face à des personnes fortement blessées, qui vivent une des expériences les plus marquantes et difficiles de leur vie, qui sont touchées dans tout leur être, leur corps, leur esprit ; elles sont ébranlées, perdent leurs repères en elles et autour d'elles, leur confiance. Face à de telles rencontres, à de tels témoignages, l'écoute que l'on peut proposer est essentielle. Sobriété, bienveillance, prendre le temps, éviter les raccourcis... tout autant d'éléments qui sont sans doute importants pour l'écoute en général mais qui, ici, sont encore plus essentiels, tant la situation est souvent complexe, la blessure grande et les émotions débordantes. Écouter, être là, ne pas juger, telles sont sûrement les premiers traits de la posture qu'en tant que proches, accompagnants, chrétiens aussi, nous avons à adopter aux côtés d'une personne vivant le « pendant » de sa séparation, de son divorce.

Il y a, bien heureusement, un « après ». C'est l'heure de la reconstruction suite à ce qui a été ressenti comme un effondrement, l'heure de la guérison pour ce qui a été vécu comme une souffrance, l'heure d'un nouveau départ après ce qui a souvent été perçu comme un naufrage. C'est autant que possible l'heure de l'assimilation. C'est probablement un temps important pour permettre à la blessure de devenir expérience, respiration, maturité. C'est sans doute le temps qui, s'il est vécu dans une certaine vérité, peut laisser espérer que sur le futur, ne pèse pas trop la pesanteur du passé, que certaines fausses routes prises dans ce passé puissent être à l'avenir évitées. Un temps indispensable, propre à chacun, mais aussi un temps qui risque aussi parfois d'être escamoté pour fuir une expérience qui fut trop douloureuse, une période vécue comme un échec ou un raté à oublier.

Sur ce sujet, l'Église est attendue 'au tournant'. Le discours du chrétien et son positionnement nous semblent important du fait que sa religion est identifiée comme mettant au centre l'amour ; que dit, que fait le chrétien devant une histoire d'amour, une vie amoureuse qui a touché ses

limites, qui s'est échouée ? Que dit, que fait le chrétien quand l'amour est devenu blessure, souffrance ? Là aussi, on ne peut que, et à juste titre, l'attendre 'au tournant'. Enfin, voici un jeune prêtre ou séminariste, que l'on qualifiera de téméraire, ose s'engager dans un apéro « Se séparer, divorcer : avant, pendant, après ». La question de l'engagement et de ses éventuelles limites, pour un couple, peut interroger prêtres et séminaristes : nous l'avons expérimenté. Si l'engagement d'un homme et d'une femme dans le mariage peut arriver souvent à ses limites au point d'envisager un 'désengagement' (un cas sur deux bientôt), l'engagement de l'homme dans la prêtrise est-il, lui, garanti sans échec, sans le risque d'être un jour dans une impasse ? Comment accompagner alors chacun dans son avant, son pendant et son après ?

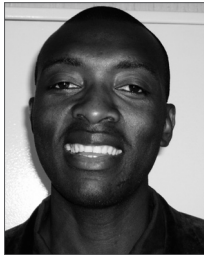
Mais l'Église est aussi parfois évoquée dans ce qu'elle apporte de positif et d'unique vis-à-vis de cette thématique : l'Église est globalement la seule structure proposant une préparation, un accompagnement sur le chemin du mariage ; par certaines de ses communautés ou certains de ses lieux, elle est aussi une des seules

à proposer des lieux de partage (sessions, etc.) aux couples afin de se ressourcer, de partager ; enfin, relativement récemment, quelques lieux d'Église proposent aussi un accueil spécifique pour les divorcés, des réunions, des sessions, pour accompagner ces personnes dans la spécificité de leur expérience. L'implication précieuse de nombreux chrétiens dans cet accompagnement des futurs mariés, des mariés ou des divorcés est à souligner. Mais il y a encore beaucoup à faire, d'autant que le nombre des séparations et divorces augmente, que les difficultés associées sont nombreuses (solitude, vécu des enfants de couples divorcés, problématique des familles recomposées, etc.). Oui le christianisme est identifié à juste titre comme la religion de l'Amour, mais oui également, il doit pouvoir être présent quand l'amour s'enraye, quand l'amour est vécu difficilement au point de se perdre ; il doit être là quand l'amour se transforme en souffrance, en blessure. La position officielle de l'Église quant aux personnes divorcées-remariées est vécue par nombre

de ses membres comme incompréhensible voir révoltante, et nombre de divorcés chrétiens se trouvent particulièrement blessés. À la blessure du divorce se rajoute celle infligée par l'Église. Cela doit changer. Mais tout aussi importante est l'implication des chrétiens dans l'avant, le pendant et l'après de la séparation ou du divorce, la présence et l'action des croyants de la religion de l'Amour. Nous devons être là dans ces lieux de fractures, fractures de l'amour, nous avons à être présents auprès de ceux qui souffrent de la séparation, du divorce, nous nous devons de faire preuve de créativité pour accompagner dans les conditions nouvelles de notre société l'amour entre deux êtres, quand il se construit, quand il s'entretient, quand il s'enraye, et quand cela devient incontournable, quand il se défait. Le réseau « Divorcés-Divorcés remariés » de la CMDF fait partie de ces initiatives, de même que les sessions « Escale Couple » de Maryno et Marc Bodinier qui inaugurent une nouvelle manière d'être présent aux couples.

Famille monoparentale : un père, un fils

par Aubin Kuietche Fonkou



Aubin est Camerounais. En France depuis 2002, il a participé à l'aumônerie catholique des étudiants de Marne la Vallée.

« *Former des Hommes debout et intègres sur lesquels Dieu et la société puissent compter* ». C'est l'épithète inscrite à l'entrée du Collège Jeanne d'Arc de Nkongsamba au Cameroun. C'est un établissement que j'ai fréquenté pendant deux ans. Si je n'ai pas beaucoup de souvenir du temps passé dans ce collège confessionnel, en revanche sa devise est restée gravée en moi comme une maxime impérative pour plusieurs raisons sur lesquelles je reviendrai plus loin dans ce texte.

Mon berceau familial

Parler de soi n'est jamais un exercice facile. Encore plus quand il s'agit, comme ici, d'un article

à publier et destiné au grand public. Mais quand Marie-Odile m'a proposé de faire ce témoignage, j'ai accepté avec un grand enthousiasme. Je m'appelle Aubin Kuietche Fonkou ; je suis né le 1er Mars 1977 à Edéa au Cameroun. Je suis l'aîné d'une famille de 5 enfants, deux garçons et trois filles. Mon père, Joseph Fonkou est enseignant depuis plusieurs années et ira à la retraite en 2012, l'année de ses 60 ans. Ma mère, Emilienne, a été Inspecteur dans la police camerounaise et a été admise à la retraite en mai 2008 quand elle a eu 50 ans. Danièle, 27 ans, ma cadette vit à N'Djamena au Tchad. Mireille, 25 ans, et Diane, 17 ans, mes autres sœurs, ainsi qu'Alain, 23 ans, mon frère, vivent tous au Cameroun comme mes parents. Ils poursuivent tous leurs études à l'université. J'ai aussi deux cousins maternels, Thierry, 22 ans, Lawrence, 18 ans, qui vivent à la maison depuis le décès de leurs parents. En 1993, ma sœur Nathalie, née en 1979 est décédée d'une longue maladie. Cette disparition a été une grande épreuve pour ma famille, et aussi pour moi. Car c'est après cette date que j'ai quitté le cocon familial. J'ai été inscrit en internat dans un petit-séminaire, puis, un an plus tard, j'ai atterri

dans un Foyer pour jeunes aspirants au sacerdoce dans la communauté des pères du Sacré-Cœur (Dehoniens) installés au Cameroun. Durant l'année scolaire, je résidais donc dans ces lieux et je ne retournais en famille que lors des vacances scolaires. Chacun de ces lieux a été formateur pour moi, notamment sur le plan de la vie en groupe et surtout de l'apprentissage des valeurs chrétiennes.

La foi de ma grand-mère

J'ai été élevé dans une famille chrétienne. Outre leurs propres enfants, mes parents en avaient de nombreux autres à la maison (cousins, enfants d'amis...) ; nous avons souvent été jusqu'à 13 sous le toit familial et on s'appelait tous « frères et sœurs ». L'ambiance était bonne, même si parfois on avait quelques difficultés matérielles, notamment avec la crise économique et la réduction drastique du salaire des fonctionnaires au début des années 90. Mes deux parents étant fonctionnaires, ils n'avaient donc pas échappé à ces diminutions salariales. Nous avons souvent changé de ville du fait des affectations de mon père qui, après plus de 20 ans d'enseignement, avait été nommé à des responsabilités plus élevées.

Mes parents n'ont pas toujours été très proches de la religion. Je n'ai par exemple pas été baptisé enfant, comme le veut un peu la « tradition » là-bas. Nous n'allions pas à la messe, excepté le jour de Noël, avec tous les autres enfants du quartier. Si nous fréquentions peu l'Église, nous n'étions pas moins croyants pour autant. Et cela, curieusement, grâce à ma grand-mère. C'était une femme très pieuse et résolument convaincue, à la différence de beaucoup d'autres proches parents, que la foi chrétienne doit être le socle de la famille. En 1985, elle a quitté la campagne (« le village ») où elle vivait seule depuis la mort de son mari pour venir vivre avec nous de manière permanente. Sa dévotion et ses conseils ont convaincu mes parents de renouer avec la religion et la foi. Dès lors, avec ma jeune sœur Nathalie et deux cousins, nous avons été inscrits au « caté » en 1988. Nous nous sommes aussi rapprochés des mouvements comme les Scouts, les Enfants de chœur. De plus, tous les dimanches, nous allions tous à l'une des messes. Cette adhésion à la foi chrétienne nous a fait grandir collectivement. Après le décès de Nathalie, les tentations ont été grandes. Beaucoup d'amis ou proches de mes parents ont essayé de

les convaincre de se rapprocher des pratiques ancestrales et autres cultes locaux, au prétexte que ma sœur était décédée d'un envoûtement et que seuls ces rites coutumiers pouvaient protéger les autres membres de la famille du même sort. Mais à chaque fois, c'est dans la prière que nous nous sommes rassemblés et avons fait front. Aujourd'hui encore, à chaque occasion (bonne ou mauvaise), mon père me demande toujours de tout « remettre entre les mains de Dieu ». Individuellement aussi, j'ai beaucoup appris par l'engagement chrétien, et c'est de là que je puise encore les forces pour mener les différents combats d'aujourd'hui.

Une aumônerie hospitalière

Je suis arrivé en France en Novembre 2002 pour poursuivre mes études, après avoir eu une Licence en Lettres au Cameroun. Je me suis inscrit à l'Université de Marne-la-Vallée. La première porte que j'ai poussée et où j'ai été accueilli avec beaucoup de chaleur a été celle de « Sous le figuier », l'aumônerie des étudiants catholiques de l'Université de Marne-la-Vallée. C'est là que j'ai rencontré Marie-Odile qui était l'aumônière ; il y avait aussi Pierrick, Michèle, et de nombreux

étudiants venus d'horizons divers. C'était un vrai lieu convivial qui m'a permis d'atténuer un peu le poids de l'exil. Là j'ai (re)trouvé un groupe dynamique et ouvert. Les vendredis, il y avait la messe, suivie d'un repas. Et aussi d'autres initiatives, comme la visite de la prison de Fleury-Mérogis. Plus tard, j'ai dû changer de fac, au rythme de mes formations, mais j'ai gardé de bons souvenirs de ces moments.

L'arrivée de Nicolas

En 2005, avec ma compagne, nous avons eu le bonheur d'être parents d'un petit garçon, Nicolas. Il est né le 14 novembre. Cette naissance a été la plus grande joie de ma vie ; depuis quelques années, j'étais impatient à l'idée d'être papa. Pas seulement pour ouvrir une lignée dynastique, mais surtout pour apprendre, partager, transmettre aussi tout ce qui m'a été donné par mes parents. Je disais plus haut que mon père, dans notre éducation, avait fait sienne l'épithète inscrite au fronton de mon ancien collège. Moi aussi, avec cet heureux évènement, je voulais « former un homme debout et intègre sur lequel Dieu et la société puissent compter ». Ce n'est pas mince comme programme mais ça me pas-

sionnait tellement. Et même si l'enthousiasme était grand, je ne me faisais pas d'illusions sur les difficultés à venir.

D'abord parce que la situation de notre couple était particulière. Nous ne vivions que partiellement sous le même toit. Moi je vivais ici en région parisienne et Marie-Florence vivait en Allemagne où elle terminait ses études. Karlsruhe, sa ville, n'était qu'à 3 h de Paris en TGV, mais il fallait chaque fois établir tout un programme pour se voir. On s'organisait pour se déplacer l'un vers l'autre au moins une fois par mois. Pour l'accouchement, nous avons décidé que ce serait en France parce que nous y avions plus de facilités et elle, plusieurs membres de sa famille. On a passé trois mois ensemble. Par la suite, elle est repartie en Allemagne avec le bébé. Il a fallu de nouveau que je m'organise souvent pour aller voir mon fils. D'une certaine façon, l'arrivée de Nicolas devait aussi nous permettre de nous rassembler au plus vite et vivre enfin pleinement en famille.

Parents à 5000 km de distance

Mais les choses ne se sont pas passées comme prévu. Gérer nos plannings personnels

(études, boulot), aussi bien pour moi que pour elle, devenait très difficile. Sur proposition de nos parents respectifs, nous avons accepté de laisser partir Nicolas au Cameroun. Cette décision s'est faite dans la douleur, même si on était conscient que pour lui, ce n'était pas une mauvaise chose. Nous appelions quasi quotidiennement pour prendre des nouvelles et savoir comment il allait. Il revenait nous voir lors des vacances d'été, et, ensemble, on profitait de ces retrouvailles. En 2008, quand il a eu l'âge d'entrer à l'école, nous avons décidé d'aller le rechercher. Pour plusieurs raisons, on l'a inscrit en France dans ma ville d'Ozoir-la-Ferrière. Dès cet instant, d'une certaine manière, j'ai donc hérité seul de son éducation, car n'arrivant plus à m'entendre sur certains sujets avec sa mère, nous nous sommes séparés.

Me voilà père solo

Depuis près de 3 ans donc, je vis en permanence avec lui. Parfois, pendant les vacances, il va chez sa mère en Allemagne. C'est une situation assez complexe, mais aussi stimulante que passionnante. Pour le petit, ça n'a pas été facile. Mais par la grâce de Dieu, les choses ont

évolué progressivement. Il a su s'adapter globalement et surtout à l'école et aux autres activités périscolaires auxquelles je l'ai inscrit (Centre de loisirs, musique, sport). Pour tout gérer convenablement, j'ai remis la situation entre les mains de Dieu. Me souvenant des conseils de mes parents, des avis aussi de plusieurs proches, j'ai beaucoup prié. Prier afin que cette situation extraordinaire puisse ne pas être pénalisante pour Nicolas. Prier aussi pour que, malgré les faiblesses, le Seigneur nous apporte la force de surmonter les difficultés quotidiennes. Je lui ai appris quelques mots de méditation, le « Notre père... ». Tous les dimanches, nous nous rendons à la messe où il participe également à l'Éveil à la Foi. Je lui ai aussi appris à s'ouvrir aux autres et à accepter certaines situations nouvelles, comme le fait de ne pas voir sa maman tout le temps ou d'avoir une « autre maman » à la maison. Aussi, on a été obligé de s'arranger avec des voisins ou des parents d'élèves de son école afin qu'ils m'aident à le garder les jours où je travaille jusqu'à une heure avancée, comme le samedi par exemple. Toutes ces situations, il les a vécues avec plus ou moins de joie et de plaisir. Moi aussi d'ailleurs.

Ce n'est pas exactement ce que j'avais envisagé comme structure familiale pour moi et mes enfants. Mais la situation s'étant présentée ainsi, il a fallu faire face. Pour y parvenir, j'ai pris conseil, demandé de l'aide aussi. Chose inhabituelle même, je me suis mis à lire des livres de psychologues qui expliquent comment vivre telle ou telle situation. J'ai d'ailleurs beaucoup aimé *Pères solos, pères singuliers ?* de Patrice Huerre et Christilla Pelle-Douël (Ed Albin Michel, 2010, 142 p.).

À contre-courant

Les plus grandes difficultés ne sont pas venues de la « gestion » de Nicolas à la maison ; elles sont surtout venues de toutes les tracasseries administratives liées à l'école ou aux autres organismes sociaux qui me demandaient toujours de justifier si c'est vrai que je vis seul avec mon fils, et pourquoi ? J'ai parfois été amené à faire signer par la maîtresse ou la directrice de l'école un papier qui l'attestait. Le regard de la société et notamment des gens qu'on côtoie au quotidien est aussi une grosse épreuve dans

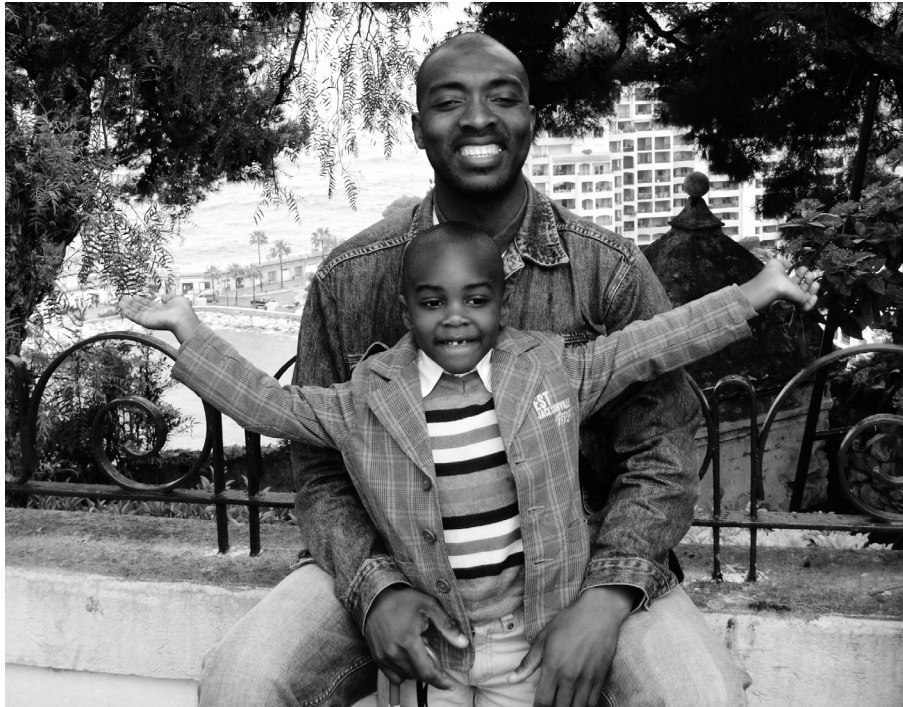
ce genre de situation. Certains témoignent de la sympathie, mais la plupart trouvent bizarre qu'un homme ait seul la garde d'un enfant. Comme si c'était une punition.

Transmettre le flambeau

Pourtant, ma situation n'est pas une punition, ni quelque chose de négatif. Certes elle est inhabituelle, mais pas ingérable. Quand j'ai fait le choix d'aller chercher mon fils au Cameroun, j'entrevois déjà certaines difficultés. Mais fallait-il continuer de l'élever à distance comme c'était le cas auparavant ? En faire « un homme intègre » comme je m'étais promis depuis enfant, comment aurais-je pu y arriver uniquement par quelques minutes au téléphone par jour ? Lui faire partager mes souvenirs d'enfance, les secrets de mon éducation familiale, les expériences de mon déracinement, ma joie de vivre la foi dans un monde actuel, différent de celui que j'ai connu ; bref autant de sujets, de mystères... Tout cela était des impératifs que je m'étais fixés. J'ai peut-être sacrifié ma vie de compagnon ou de mari pour vivre celle

de père, même solitaire ; mais à un moment de ma vie, le sens à donner était plus en adéquation avec cette vie que je mène avec lui. Sous le regard de Dieu qui est seul juge, j'apprécie et savoure au quotidien tout ce parcours. Je me

dis que malgré les nombreux points obscurs qui demeurent, c'est sa flamme qui éclaire notre existence. Et qu'elle continuera encore longtemps de nous illuminer et de nous aider à avancer.



Quand je suis partie, je me suis départie et on s'est départi l'un de l'autre. Parti, départi ne voulait pas dire dénoué, séparé. Pas encore, pour cela il faut du temps, longtemps.

Quand je suis partie, eux aussi sont partis, mais eux ne se sont pas départis de lui, de leur père, ne se sont pas départis de moi. Eux, les enfants, ils sont quatre, ils sont visages de ce que j'ai vécu avec lui, avec leur père.

Le bébé qui vient au monde ne veut pas faire mal à sa mère, à la mère. Mais il faut passer, il veut vivre, s'il hésite, s'il n'y va pas, il meurt. Alors il va forcer, déchirer, passer, c'est le prix de la vie, de sa vie. Quand je suis partie, je n'ai pas voulu faire du mal, lui faire du mal, je voulais vivre.

Il y a eu des cris, des pleurs.

Il y a eu leurs cris, leurs pleurs.

Je suis entrée dans l'inconsolé, l'inconsolable. Le coussin est devenu l'ami, l'ennemi, le réceptacle de ces cris, de ces pleurs. La souffrance - pleurer, crier - dévisage, défigure. On ne s'envisage même plus.

Prier.

Prier Celui de la souffrance, sa souffrance, ma souffrance.

Prier l'homme de la Croix, chercher son visage, chercher son regard pour s'en-visager à nouveau.

Me laisser redonner un visage pour devenir figure, par Celui qui m'ouvre ses bras.

Devenir figure pour ceux qui sont toujours là. Retrouver du goût, retrouver ma saveur pour ceux qui ont besoin de leur mère, de la figure de leur mère.

Retrouver ma saveur pour mettre du goût dans leur vie, me remettre en route.

Mon chemin d'Emmaüs

Témoignage reçu par le réseau
« séparés, divorcés, remariés »
de la Communauté Mission de France

Orphelin de mère... et de père

Je me suis marié en 1986, j'avais 27 ans, mon épouse 23 ans. Nous nous sommes connus, un an plus tôt, en participant à des activités au sein de l'Église. À cette époque j'avais fait le choix de réfléchir à une vie donnée dans la vie religieuse, j'étais en formation au noviciat. Un temps consacré à la réflexion, à la formation, à la vie communautaire tout en participant à des activités sociales et ecclésiales. Les trois années de réflexion préalable cumulée à ce temps particulier du noviciat m'avaient donné une sensibilité particulière. Durant ce temps de préparation à la vie religieuse, je vivais assez difficilement la solitude affective, même si la vie communau-

taire m'apportait de la fraternité et de la joie. À cette époque, ma vie affective est aussi marquée par une histoire familiale particulière. Le décès de ma mère alors que j'avais 9 ans, une relation à mon père empreinte d'agressivité, de soumission, voire de manipulation. Je n'ai jamais pu considérer cet homme comme un père, et je pense que ceci marque une personnalité, une histoire de vie. Il est long le chemin pour se libérer de ce manque, de cette violence.

Une rencontre bouleversante

Lorsque qu'un soir du mois de juin 1985, B. m'a exprimé son affection et son désir de cheminer à mes côtés, je suis complètement bouleversé. Une jeune femme, qui ne me laisse pas indifférent, vient interroger mes projets, mes choix en s'invitant à mes côtés. Elle vient m'exprimer de l'affection alors que je m'apprête à un certain renoncement de ma vie affective. Le choc fut grand : d'un côté un élan humain m'attire vers elle, de l'autre mon cheminement personnel pour un choix idéalisé, sublimé dans la vie religieuse.

Après plusieurs semaines bien tourmentées par mes tiraillements intérieurs, je décide de dire oui

à ma future épouse. Les semaines de réflexion m'ont paru, à l'époque, bien longues et difficiles. Je comprends avec un peu de recul que plus de discernement aurait été nécessaire. Je pense que je n'étais pas en capacité à ce moment-là d'entendre les bons questionnements.

Commence alors une relation passionnelle avec la force et la fougue de la jeunesse. Je trouve un emploi, nous nous installons très vite sous le même toit. Notre préparation au mariage est plutôt faiblarde. Nous nous interrogeons assez peu sur la compatibilité de nos personnalités, certains que l'amour et le désir suffissent et qu'ils nous permettront de surmonter toutes les difficultés. Deux bûches se sont trouvées, elles se sont enflammées, un foyer est né, il ne craint aucun orage, voilà ce qui nous habite le jour de notre mariage.

Une distance s'installe

Au sein du foyer apparaît très rapidement une troisième vie. Elle me surprend... je ne m'y suis pas préparé. Lorsque je comprends que nous allons être parents, je suis fortement ému par la responsabilité qui devient la mienne. Nous n'avons pas 15 ans, nous avons chacun un em-

ploi et pourtant je suis bouleversé, perturbé, apeuré par ce bout de vie qui apparaît. Notre fille aînée vient de naître et voilà que les difficultés de notre relation commencent à se révéler. Mon épouse adore les bébés, les jeunes enfants, elle en a fait son métier. Elle a grandi dans une famille unie et affectueuse, tout ce que je n'ai pas connu. Moi, j'ai grandi à la force du poignet au milieu de mes six frères et sœurs. Nos histoires, nos représentations sont à l'opposé. Au sein de notre couple les incompréhensions vont grandir, se crispent autour du mode de relation et d'éducation de notre fille, puis de nos deux autres enfants. Notre relation à l'argent va aussi évoluer. Nous sommes l'un et l'autre de nature généreuse, nous donnons facilement une partie de nos salaires pour des associations caritatives. Et puis vient le moment de faire vivre la famille, de penser à une maison. Les besoins ne sont plus les mêmes. La peur de manquer m'envahit et affecte notre relation de couple. Elle se transforme en reproche. Mon épouse se consacre de plus en plus aux enfants, elle leur apporte beaucoup d'affection, j'essaie d'en faire autant mais cela m'est plus difficile. J'attends de notre relation une vie de couple plus accomplie. Je reste sur

ma faim, je me résigne, sûrement un peu aigri. Je cherche à en parler, nous rejoignons une équipe de foyers. Malgré mes désirs, la communication au sein de notre couple devient difficile. B. fait bulle avec les enfants, je me sens isolé. Je ne sais comment m'en sortir. Bien que nous ayons des amis autour de nous, je ne sais pas crier à l'aide. Je n'ose pas, mon honneur est en jeu, je ne veux pas avouer à l'entourage que notre couple va mal. Je ne me rends pas compte que je ne suis pas l'être que je souhaite. Je lutte pour faire tenir mon couple comme je peux, je cherche désespérément un dialogue, une communication qui ne vient pas. Nous participons à une session de couples, cela nous aide un moment mais les difficultés de fond demeurent.

Vers la rupture

B., mon épouse, se plaint de plus en plus de mes comportements; je suis devenu le plus mauvais des hommes, des pères. Elle s'en plaint à ses parents, à ses frères et sœurs, à nos amis, à nos enfants, cela me blesse énormément. Je perds toute ma dignité d'homme, de père. Pourtant, je continue de croire en notre mariage. Pour rien au monde je ne voudrais le perdre, la perdre. Je

confie à Dieu nos difficultés... je n'y trouve pas d'avancée, à croire que nos échecs humains sont un message de Dieu.

En 1998, B. fait une première demande de divorce, puis revient sur sa décision au moment de se présenter devant le juge. Une deuxième demande arrive en 2000, elle met fin à notre couple. La mère de mes enfants fait le choix de s'éloigner avec les enfants : 400 km nous séparent désormais. Pour moi, c'est la nuit la plus totale. Je n'ai plus ma famille à mes côtés, mes enfants ont 6 ans, 11 ans, 13 ans. Pendant de longues années, je ne les vois que très ponctuellement du fait de la distance, tout en cherchant par tous les moyens à garder un contact, une relation.

Il faut vendre la grande maison que j'avais chaleureusement arrangée. Notre conflit éloigne l'essentiel de mes amis. B. a bien noirci ma personnalité pour justifier sa décision. J'ai honte de mon échec face à mes frères. L'épreuve perturbe ma vie professionnelle : je travaille à l'époque depuis 12 ans pour un service d'Église, il m'est demandé par mes responsables d'envisager une nouvelle orientation professionnelle. Nous étions bien présents sur la paroisse, je ne m'y sens plus à l'aise, j'ai le sentiment d'être jugé.

Les amis s'éloignent, C'est la nuit noire au fond de moi. Heureusement mes frères restent sans jugement négatif.

Changer pour remonter la pente

Deux amies vont m'aider à garder la tête hors de l'eau, notamment une religieuse que je côtoie dans le cadre de mon travail. Elle m'écoute, m'aide à garder ma dignité. Elle me redit maintes et maintes fois les belles choses de ma vie. Elle me conseille de me faire aider par un psychologue. Cela me conduit à poser un autre regard sur moi-même, ma vie, mes certitudes, ma foi.

J'engage aussi une étroite relation amicale avec une collègue de mon âge qui vit des épreuves semblables. Nous nous soutenons. Ces amitiés me sont bien précieuses à ce moment. Elles m'apportent quelques bonheurs et surtout m'accompagnent dans ce fort changement personnel. Pour surmonter l'épreuve, je dois évoluer dans mes croyances. Accepter la séparation, repenser mon projet de vie. Lâcher prise sur mes certitudes. Pour cela il faut du temps, la souffrance affective m'a donné une sensibilité extrême. Elle m'a poussé à changer mon regard sur la vie. La

rupture de mon couple a fait mourir en moi mes représentations, mes schémas, pour m'ouvrir à la vie telle qu'elle se présente et non telle que je la veux. Pour moi, il s'agit d'une vraie renaissance.

Suite à mon divorce, j'ai eu la chance de vivre une nouvelle rencontre. Je l'ai souhaitée car j'éprouve le besoin de ne pas vivre seul. Cette nouvelle relation m'enrichit, m'apporte du bonheur. Nous commençons ensemble un nouveau parcours spirituel. Notre rencontre permet à ma compagne de vivre aussi une redécouverte spirituelle. Durant sa jeunesse, elle avait fait un bout de chemin au sein de l'Église Réformée ; les événements de sa vie l'en avait éloignée.

Des épreuves qui font grandir

À ce jour, je constate que les épreuves de la vie ont transformé mon attachement à l'évangile. J'accorde plus d'importance à Celui qui est le pain de Vie. Je le vois se manifester dans beaucoup de petits événements du quotidien. Cela me paraît loin du discours dogmatique que j'entends parfois dans l'Église. Je prends de la distance,

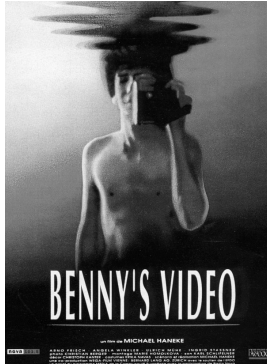
je m'accorde une liberté intérieure, je nourris ma vie spirituelle, notamment par la lecture de l'évangile de Jean. Je crois au Dieu qui se manifeste sur nos chemins d'Emmaüs.

Avec ce témoignage, je veux dire que je me sens au moins à 51% responsable de mon divorce, même si j'ai ramé pour qu'il n'arrive pas. Je ne l'ai pas voulu. Il me faut l'accepter. On pourrait dire que j'ai fait une erreur de discernement lorsque j'ai choisi mon épouse. À l'époque je ne pouvais le penser, l'entendre. Les épreuves ont été très douloureuses, j'ai eu la chance de rencontrer un petit nombre d'amis et de professionnels qui m'ont aidé à garder la tête hors de l'eau. J'ai trouvé en moi les ressources pour sortir de la nuit noire. La rupture m'a contraint à mûrir. Mon regard sur la vie me semble aujourd'hui bien plus mature. J'aime à dire que Dieu nous fait cheminer à travers nos épreuves.

Ma nouvelle relation affective, mon nouveau couple, redonnent sens à ma vie. Je le reçois comme un don de la vie, le fruit d'un chemin, une grâce de Dieu.

Benny's video

Film de Michael Haneke, 1992



Le cinéma ne donne pas dans l'analyse fine, il préfère le récit et s'attache aux gestes et aux émotions. Revient comme un refrain la nécessité de s'échapper d'un univers familial, jugé aliénant, par un besoin d'advenir à sa propre conscience. Deux

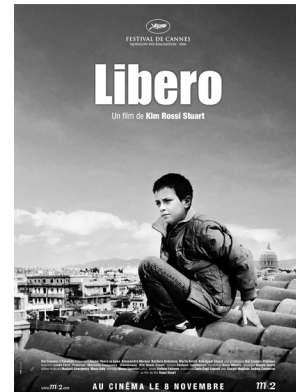
films se rejoignent sur cette ligne en suivant deux adolescents en quête d'eux-mêmes : le scabreux *Benny's video* de Michael Haneke nous rendrait presque banal, et attachant, l'adolescent habitué des jeux vidéo, qui d'ennui du dimanche en jeu stupide, va jusqu'au crime de sa nouvelle connaissance, il dissimule tant bien que mal la victime ; les parents, si parfaits, achèvent de masquer les traces pour reprendre en mains la situation : ni vu ni connu, tel est l'ordre des choses dans la cité des hommes... Jusqu'au moment où l'adolescent, impassible et rongé du dedans, fait le choix de se dénoncer en accusant les siens afin que la justice ultérieure restaure enfin l'équilibre.

Libero

Film de Kim Stuart Rossi, 2006

De manière plus positive, c'est le film *Libero* de Kim Stuart Rossi qui me paraît la plus juste illustration de la liberté d'une jeune conscience. Partagé entre la dépression de sa mère, l'idéalisme de son père, la légèreté de sa soeur, lui va son chemin. Il est lucide, voit les habiletés des uns, les compromissions des autres, ne se laisse attirer qu'un moment par un autre modèle familial apparemment plus lisse ; son chemin à lui se réalise par fidélité à son être intérieur. Tant il est vrai que la famille, si elle est contexte, n'est jamais si déterminante. Elle est terreaux mais la liberté se façonne en dépit de tout, avec les circonstances et malgré elles. Le plus précieux est l'en-dedans.

Joseph Thomas



Élever ses enfants, seule

par Nathalie Sauvion



Nathalie, cadre de l'intervention sociale, est membre de l'équipe de Loire-Atlantique et participe aux réflexions conduites par le réseau Travail social.

Élever : le dictionnaire dit : **1)** *mettre ou porter plus haut, à un rang ou degré supérieur.* **2)** *amener (un enfant) à son plein développement physique et moral, faire l'éducation de.* Il s'agit bien de cela : faire en sorte que nos enfants se tiennent debout et droit, autonomes, libres et grands, plus grands que nous.

Ses enfants : ils sont les miens, ils sont les nôtres. Ils ne nous appartiennent pas, mais il nous appartient de poursuivre, séparément désormais, notre tâche de parents.

Seule : l'adjectif est au féminin. C'est donc ici la maman qui s'exprime, à sa place particulière et singulière.

Cet écrit ne peut relever que du seul témoignage. Il ne s'agit là que de la façon dont j'ai vécu et je vis la situation qui est la mienne, la nôtre, depuis plus de quatorze ans.

L'enfant paraît, et c'est la brisure

Par quoi commencer ? Par les origines, évidemment. Aux origines, il y a la rencontre d'un homme et d'une femme. Un amour qui veut s'inscrire dans le temps, dans la durée et dans un projet. Ce projet est familial et porte l'espoir d'accueillir des enfants. Ces enfants arrivent, l'un puis l'autre, deux fils séparés de 22 mois, différents physiquement et de tempérament, différents aussi de par les conditions de leur arrivée dans notre vaste monde.

« *Différent* » également, en ce sens qu'assez vite, la présence de ces enfants au sein de cette famille, sensée incarner le projet même du couple, sensée souder ses liens profonds, cette présence va venir perturber gravement l'équilibre du couple, interpeller le père et la mère, révéler ce qui profondément les diffère, les sépare, notamment en matière d'éducation. Tout devient alors conflictuel. Que faire ? Une décision s'impose. Partir ou rester. Il n'y a pas

d'autre alternative, la question ne peut être que duelle et souffrante. Duelle, car les compromis ne sont plus à l'ordre du jour. Souffrante, parce que, quelle que soit la décision prise, l'échec (et pas seulement son sentiment) est une réalité qui signe désormais et pour toujours le projet originel. La décision ne peut être que souffrance car l'on pressent déjà ses conséquences. Le critère premier de discernement ne peut alors que s'exprimer en ces termes : *qu'est-ce qui sera le moins souffrant ?*

Partir donc, quoique cela ne s'impose pas. Partir soulève son lot de questions, économiques notamment. Mais cela apparaît comme l'issue qui permettra de reprendre souffle, de me restaurer, de me réunifier.

On ne remplace pas l'autre

Je me retrouve donc seule au quotidien avec mes enfants, dans un nouveau cadre de vie. Tout change. Il me faut redonner aux enfants un nouvel équilibre qui est à recomposer, une nouvelle stabilité, un cadre structurant qui leur permette de grandir et de poursuivre leur chemin de petits hommes. Bien que seule au quotidien, une mère ne peut remplacer le père ou s'y

substituer. Ce point est clair et présent à mon esprit. Il s'agit là de la situation (toute particulière) de la séparation ou du divorce, bien différente de celle du décès de l'un des parents : l'autre (père ou mère) est toujours là, il a toute sa place ; bien qu'absent au quotidien, il reste présent dans le système familial. Il ne peut être mis de côté ou ignoré. L'autorité parentale demeure partagée, selon les termes de la loi. Certes, je dois prendre quotidiennement des décisions que je suis seule à porter, l'incomplétude du quotidien en est décuplée. L'autre dans le couple permet comme une « régulation », constitue comme un élément de vérification, en amont comme a posteriori de la décision ou de l'acte éducatif. L'un et l'autre permettent à l'un ou l'autre d'être conforté dans son rôle de père ou de mère. Seule, ne dois-je ou ne puis-je alors compter que sur moi ? Au jour le jour, oui, le fait est celui d'une solitude à accepter et à assumer. Cependant, il se trouve toujours là, d'une manière ou d'une autre, un papi et une mamie, une marraine, une amie, une sœur ou qui sais-je encore, qui, dans l'échange et le dialogue, vient éclairer, conforter ou reconforter, soutenir et répartir le poids de la charge.

L'aide, qu'elle soit explicite ou implicite, qu'elle soit familiale, amicale, ou imposée par une procédure de justice, l'aide vient, souvent à point nommé, et je l'accueille humblement, reconnaissant mes limites et mes faiblesses, reconnaissante de ce que l'on ne m'abandonne pas à ma situation.

Avant tout, je suis mère

L'absence du père au quotidien peut conduire à ce qu'il soit « idéalisé » par ses fils. S'il n'est pas là pour faire autorité, imposer, gronder ou punir, il est nécessairement « meilleur ». Cependant, un week-end sur deux, le temps vient rétablir des vérités.

Un week-end sur deux, la maison se vide des enfants et il me faut du temps avant d'envisager cet espace positivement, avant de saisir cette chance d'avoir du temps pour moi, pour me reposer, me ressourcer, et pourquoi pas vivre égoïstement. Un week-end sur deux, les enfants rentrent à la maison, celle qui est avant tout la leur, celle où ils sont chez eux et pas de passage. À chacun de leur retour, j'écoute et je vois ce qui change en eux, ce qui les révolte, ce dont ils ont à se plaindre ou à se réjouir, leurs bonheurs

ou leurs souffrances. Je tente de ne pas porter de jugement, de ne pas alimenter le conflit, de ne pas prendre parti, car c'est bien là qu'ils pourraient m'attendre et jouer de la situation. Je tente de refaire ce qui a été défait... Mais il n'y a pas de recette miracle, je suis mère et je veux avant tout chérir et protéger mes enfants. Il est bien difficile de rester totalement neutre...

Nous ne nous parlons plus

Au cœur de ce système, au bout du compte, je ne suis ni seule, ni avec, mais contre. Et là aussi, tout change. La séparation ne règle pas le conflit parental, elle ne lui apporte pas de solution définitive si les protagonistes ne veulent ou ne peuvent se remettre en cause et opérer un quelconque changement. La sagesse voudrait cependant que les parents préservent leurs enfants de ce conflit dont ils ne sont pas la cause mais le révélateur. C'est là un tout autre travail... Maintenir un dialogue pour le bien des enfants ne va pas de soit quand la question éducative cristallise précisément le conflit. Nous avons cherché à mettre en place des outils de médiation : accompagnement par une conseillère, outils de communication « intermédiaires », introduction d'un tiers...

Là encore, tout a échoué. Jusqu'au jour où la communication, quelle qu'en soit la forme, a été définitivement rompue. Nous ne nous parlons plus. L'un fait, l'autre défait, c'est un cycle sans fin, qui ne sera rompu, je le crains, que le jour où le lien fils/père n'existera même plus.

Pour autant, je dois me garder à la fois de culpabiliser et de me déresponsabiliser. C'est-à-dire que je dois veiller à reconnaître et ne garder en moi que ma propre part de responsabilité, sans la majorer. Je dois me défaire du manteau de culpabilité qui me vêt comme une ombre, mais qui n'apporte rien d'aidant ou d'éclairant à la situation, bien au contraire.

Renoncer à l'absent, recevoir la joie de la présence

C'est un long et difficile travail de renoncement et d'acceptation. Il me faut consentir au manque. Faire le deuil, faire des deuils. Deuil du père idéal, voulu, espéré pour mes enfants. Deuil de tout ce que l'on fait en famille et que l'on ne fait pas quand on en seul. Deuil d'un cadre de vie, d'un cadre de confort économique et sécuritaire pour mes enfants. Deuil d'une relation qui sera un jour sereine et paisible.

À travers les années, j'ai cherché à garder le cap, mon propre cap. Engagée dans un combat quotidien pour mes enfants et contre leur père, j'ai voulu rester fidèle aux valeurs qui me sont fondamentales et que je veux transmettre à mes fils. Ce cap gardé à vue, ainsi que le « filet de sécurité » que constitue mon réseau de relations, ont certainement contribué à ce que je ne perde pas pied en toutes circonstances nouvelles ou graves. Toutefois, il m'est encore bien difficile de ne pas porter un jugement de valeur, et simplement considérer que nous n'étions pas, lui et moi, à la mesure l'un et de l'autre.

Pas simple ou spontané également de trouver de la joie dans cette situation. La tentation est grande de succomber au désespoir, à la lassitude, au poids des jours, de céder au chantage ou de céder, tout simplement... Et pourtant ! Le simple fait d'être près d'eux, de vivre avec eux, de les

voir grandir et tâtonner sur leur chemin, d'être heureux ensemble, quelle joie !

Confiance et respect

J'ai toujours eu et gardé confiance en eux ; avant tout, pas seulement un postulat, mais sans doute comme une *foi*. Parce que je suis leur maman, inconditionnellement, ils peuvent compter sur la confiance que je leur porte. Je travaille quotidiennement à ce qu'ils soient armés pour développer leur propre intelligence de la situation, des situations nouvelles auxquelles ils sont confrontés. Confiance et respect sont ici maîtres-mots. Il s'agit d'une discipline, d'une ascèse, d'un travail sans relâche, porté et soutenu par ma propre foi et par la confiance indéfectible que j'ai en Dieu et en son Amour, cette grâce que j'ai reçue. Seule, au bout du compte, le suis-je réellement ?



Ensemble c'est tout

Film de Claude Berry, 2007

L'air du temps, que reflète le cinéma, est au parcours individuel. Il en oublierait presque les racines familiales. Les héros sont des individus singuliers. Tel est le contexte du dernier film de Claude Berry : « *Ensemble, c'est tout* » dans lequel jouent Audrey Tautou et Guillaume Canet, entre autres. Le hasard des colocations parisiennes réunit des solitudes boudeuses qui ne manquent pas de s'affronter. Chacun se taille sa place

bien à lui dans l'univers des petits boulots (ménage pour l'une, cuisine pour tel autre). Mais ce qui conduit le film, c'est la manière dont ces jeunes esseulés, sont attachés tendrement à une grand-mère qui devient, avec liberté, celle qui apaise, console, construit, décide... La famille semble décomposée ou compassée. Mais la nostalgie est infinie d'une main qui apaise, d'un visage qui ne retienne pas mais éveille. C'est souvent à défaut que la famille se trouve en jachère, elle attend comme une autre manière... « *Ensemble, c'est tout* » traduit comme un conte de Noël. On pense inévitablement au joli roman de Frédérique Deguelt, « *La grand-mère de Jade* ».

Joseph Thomas

Être grands-parents !

par Françoise et Bernard Foucault



Françoise et Bernard sont parents (3 enfants maintenant adultes) et grands-parents. Ils ont suivi

récemment le parcours fondamental de l'École pour la Mission. Tous deux ont été responsables diocésains du MEJ (mouvement eucharistique des Jeunes) et Françoise investie dans la catéchèse de sa paroisse.

Nous ne sommes pas des exemples, juste des exemplaires.

Nous n'avons pas décidé de devenir grands-parents : nous le sommes devenus parce que notre fille et notre gendre l'ont décidé. Et nous avons eu quelques mois pour nous préparer. Amélie a huit ans aujourd'hui. Mahaut est née il y a cinq ans et Lucie a aujourd'hui un an.

Nous avons beaucoup de chance : nous nous entendons bien avec nos enfants et ils n'habitent pas très loin. Nous voyons donc nos petites-filles aisément. De plus, nos enfants n'ont pas de poste de télévision : elles savent s'occuper et s'ennuyer sans lui...

Ce rôle de grands-parents s'est ajouté à nos autres rôles familiaux (conjoint, parent, enfant, frère et sœur) et sociaux (profession, ami, voisin, paroissien, citoyen) et sont entrés en harmonie et en conflit avec eux. Eviter que ce rôle ne soit l'unique définition de nos personnes est important, d'abord pour nos petites-filles.

Nous avons été, et sommes encore, les parents de nos enfants, sous le regard de nos parents, de nos frères, de nos amis ; nous sommes une des deux grands-mères, un des deux grands-pères et nos petites-filles ont su très vite comment se comporter dans une famille et dans l'autre.

Nos enfants apprennent à vivre à nos petites-filles ; notre rôle est de vivre, de passer du temps gratuit avec elles, de mettre du sel et de la fantaisie (ce que font aussi leurs parents, bien sûr). Amélie : "J'aime bien être avec toi, grand-père, parce qu'on fait des bêtises ensemble." Leurs deux autres grands-parents leur apportent autre chose, d'autres qualités, d'autres réactions devant la vie. Elles n'auront pas à choisir : elles utiliseront tous ces matériaux offerts pour se construire.

Dès le début de leur vie, personnalités et caractères

de chacune étaient déjà là, en germe, différents, et se manifestaient et se développaient très vite : le langage, la création de mots nouveaux à bon escient, les aptitudes, la curiosité (l'écoute d'histoires, la lecture, les films pour enfants, la musique et les chansons, l'affection exprimée et reçue). À nous de suivre...

Notre juste place dans l'éducation

Les fonctions de baby-sitter, de chauffeur de taxi et de répétiteur de leçons sont importantes mais apportent une aide plus à nos enfants qu'à nos petites-filles. Notre fonction la plus importante auprès d'elles est probablement d'éduquer gratuitement, sans responsabilité d'efficacité immédiate, de transmettre le goût de ce qui nous tient à cœur. Ce n'est pas imposer nos goûts : tous sont légitimes. C'est les habituer à être exigeantes envers leurs propres goûts, à ne pas se contenter d'une consommation passive (et répétitive) de ce qu'elles aiment spontanément : le rose, les costumes et les histoires de princesse, les dessins animés de Walt Disney et les poupées Barbie. Les aider à savoir que d'autres couleurs sont belles, leur montrer que les costumes de tous les jours peuvent être très

beaux et que d'autres métiers que princesse ont leur grandeur, leur suggérer que dessins animés de Walt Disney et poupées Barbie véhiculent une vision du monde qui n'est peut être pas très chrétienne. Et faire tout cela discrètement, simplement en étant nous mêmes et en faisant de grands efforts pour apprendre à connaître ce qu'elles aiment.

L'été dernier, Amélie s'est prise de passion pour la photographie. Sa maman lui dit de réfléchir avant d'appuyer sur le déclencheur. Nous venions de lui suggérer de prendre en photo tout ce qu'elle voulait : le numérique permet de voir rapidement le résultat et on s'améliore en faisant beaucoup de photos. Comment réconcilier les deux discours ! En organisant des séances de critique et en l'aidant à exprimer pourquoi elle trouvait un cliché réussi. Qu'elle ait raison ou tort n'a pas d'importance. L'important est que ce soit elle qui le dise. Après, on discute et on réfléchit ensemble. Et elle jette elle-même courageusement les clichés qu'elle trouve ratés.

Notre rôle de passeurs

Dans la chaîne des générations, notre rôle est

d'organiser la coexistence entre nos parents âgés, nos enfants et nos petits-enfants et de créer des liens entre eux. La première tâche, sans être celle de casques bleus, est de rassurer nos parents, inquiets de l'agitation (cris, bruits, anarchie dans l'organisation des repas,) causée par l'arrivée des petits-enfants et d'expliquer aux petites-filles le besoin de calme de leurs arrière-grands-parents. La seconde est celle d'attaché culturel : transformer ce "contact" en joie d'une rencontre, en suscitant, chez les deux plus grandes, la curiosité et les questions à leurs arrière-grands-parents : "c'était comment l'école, les vacances, ... quand tu avais mon âge ?"

Mais les instants que nous goûtons le plus sont ceux de tête-à-tête avec les deux grandes, qui savent construire de tels moments grâce aux stratégies mises en œuvre pour repousser l'heure du sommeil. Les bavardages dérivent souvent vers les sujets les plus profonds et les plus angoissants, les plus existentiels : Dieu, la mort, ... Sous des formes que, parfois leurs parents ne connaissent qu'après nous. À la naissance de sa première sœur, Amélie avait 3 ans et était persuadée qu'elle allait devoir quitter

la maison pour gagner sa vie et laisser la place à sa sœur. Comment cette idée douloureuse lui était-elle entrée dans la tête ? C'est à nous qu'elle a posé des questions sur son devenir. Plus anodin (à nos yeux du moins) : "la" croyance de Mahaut qu'elle devenait la numéro trois de la famille, parce qu'elle était née le 23 et sa petite sœur venait de naître le 22, c'est aussi avec nous qu'elle l'a partagée !

La roue du temps continue de tourner

La joie de ces liens privilégiés et riches est bien sûr rendue plus aiguë par la conscience de sa fin : d'agréables petites filles, elles deviendront de "charmantes ados", de jeunes grands-parents, nous deviendrons de vieux grands-parents. La proximité géographique peut se transformer en éloignement à cause de déménagements professionnels... Nous devons inventer d'autres liens, construits sur notre histoire avec elles et sans nostalgie...



L'aventure d'« escale-couple »

par Maryno Bodinier



Depuis deux ans, Maryno Bodinier développe une proposition pour des couples « escale-couple ». Par ailleurs, avec son mari Marc, elle est engagée dans la construction d'un habitat groupé à Die (Drôme) avec une dizaine de familles, dans un esprit de partage et de simplicité de vie.

La vie de couple : une aventure risquée

Depuis près de vingt ans, mon travail m'a fait rencontrer de nombreux couples le plus souvent dans un moment de crise. J'ai pu constater que la vie de couple fait l'objet de nombreuses attentes : être heureux(se) et épanoui(e), être aimé(e) et aimer, être reconnu(e) et respecté(e). Le couple est attendu comme un lieu de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel. Ce qui compte avant tout c'est la qualité de la relation, l'authenticité, le « être bien ensemble ». Quand la relation ne répond pas aux besoins et aux exigences d'harmonie et de bien être, elle est parfois rapidement désinvestie. La séparation peut alors devenir « la » solution et cela ne se fait pas sans souffrance.

Le couple est l'objet de nombreuses illusions : il se fonde sur une expérience d'idéalisation et de complétude qu'on trouve au cœur du sentiment amoureux. Dans son évolution, il traverse des temps de fragilité. Il est le lieu de nombreux défis tels que la recherche d'identité ou la durée dans un jeu de réajustement permanent de la relation. Mais il peut aussi être lieu d'incompréhensions et de souffrances, voire de violences. L'amour est toujours une aventure risquée. S'embarquer ensemble dans un voyage au long cours met face à des intempéries. Aux heures de tempête, venir voir un thérapeute de couple est une démarche difficile. Le plus souvent, dans une situation de crise, c'est le choix ultime d'un des partenaires pour venir « sauver le couple » tant qu'il est encore temps ! Dans ce cas, les attentes de sauvetage de l'un et les résistances de l'autre sont tellement à vif que le travail tourne vite court. L'un(e) est déçu(e) car il / elle ne trouve pas de recettes, l'autre se trouve renforcé(e) dans son choix et sa conviction « qu'il est trop tard et que tout cela ne sert à rien. »

Une autre manière d'accompagner

De mon côté comme thérapeute, je me suis

souvent sentie coincée et frustrée : les personnes attendent des solutions concrètes mais ne veulent pas ou ne peuvent pas travailler ni sur elles-mêmes ni sur leur relation. Leurs décisions sont parfois déjà prises et les personnes cherchent à être confirmées dans un arbitrage de « gagnant » contre « perdant ». D'autres couples viennent à un seul rendez-vous et repartent déçus. Ils n'ont pas trouvé les « conseils » attendus auprès de la « conseillère conjugale » que je suis ! Quand on ne trouve pas le bon produit, on cherche ailleurs !

Je me suis longuement interrogée sur une autre façon de travailler sans trop savoir comment me lancer. Je ressentais mes propres résistances à oser m'aventurer dans d'autres voies en dehors des pratiques habituelles. Peu à peu est née l'idée d'imaginer des week-ends pour prendre soin de sa relation de couple. Ma piste de départ était de ne pas attendre que la crise dégénère pour agir, même si je reste convaincue que le temps de crise peut être un temps bénéfique de transformation et de mue.

« Une escale est un temps d'arrêt marqué par un véhicule de transport durant un trajet au long cours. Dans sa dimension technique, elle

a généralement un caractère obligatoire car elle permet le réapprovisionnement en fuel ou en vivres. En revanche, elle est davantage volontaire dans sa dimension touristique, en particulier en ce qui concerne les paquebots en croisière. »¹

Caractère obligatoire ou volontaire ? Dimension technique ou touristique ? Réapprovisionnement ? Plaisir ? Où se situent les couples ? Nommer les week-ends « escale-couple² » marque mon projet : offrir aux personnes un espace et un temps pour se poser et faire une pause dans un rythme parfois effréné. Il s'agit de rompre avec les impératifs du quotidien, de prendre du temps pour soi et pour le couple en dehors de la maison, de se décaler par rapport au stress de la vie professionnelle et familiale, de s'offrir un temps gratuit pour être ensemble et se parler, de se ressourcer.

C'est aussi un temps de détente en petit groupe où les repas pris ensemble, les apéros, les échanges informels créent un climat convivial et chaleureux. L'humour est souvent au rendez-vous. Il y a là l'idée « d'élargir sa tente », de

concilier « relation privée » et dimension « publique » en expérimentant à petite échelle la richesse de l'ouverture aux autres.

Un temps gratuit

Mon rôle est d'être à l'écoute, de me porter garant d'un cadre respectueux de la parole de chacun. Je permets à ces mots de circuler, d'être reçus et entendus.

Cette expérience m'a ouvert des perspectives à explorer : une autre manière de travailler et d'accompagner qui allie compétence professionnelle et convivialité. Je sors des sentiers battus pour essayer de mieux répondre aux attentes des couples et surtout imaginer comment prendre soin de soi et de l'autre en amont des crises qui peuvent se présenter.

Ces week-ends s'adressent aux couples de tous âges, ceux qui réfléchissent au seuil de leur aventure commune, tout aussi bien qu'à ceux qui ont déjà longuement baroudé et cherchent un nouveau souffle, à ceux qui vivent un temps de passage tel que l'arrivée d'un premier enfant,

¹ Définition wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Escale> , janvier 2010.

² Pour plus d'information, consulter le site : escale-couple.net

l'agrandissement de la famille, les remous de l'adolescence, le départ des enfants, le passage à la retraite... Ce peut être aussi simplement un temps gratuit « pour rien » ! En tout cas il ne s'agit pas d'opération « sauvetage » mais bien plutôt de s'offrir un temps de pause et de paroles, de convivialité et de partage.

L'originalité de la proposition tient aussi à ce que nous l'animons en couple. Nous sommes en tandem face à un petit groupe et le jeu des relations hommes-femmes est davantage équilibré. Marc, dans le week-end, prend en charge la dimension conviviale. Et quand on « brasse » des thèmes qui touchent aux profondeurs de chacun il est toujours bon de se « restaurer » autour d'une bonne table. Cela fait partie de la démarche et nous veillons particulièrement à la qualité de cet apport. Elle est à chaque fois très appréciée par les participants ! En initiant ce projet « escale-couple », j'avais à cœur de tra-

cer une proposition qui ne soit ni thérapeutique ni « catho ». Il existe des espaces adaptés pour ceux qui ont besoin d'une thérapie de couple et des temps spirituels pour ceux qui cherchent une préparation au mariage ou un temps de retraite et méditation. J'ai voulu défricher un autre champ ! Ma proposition est modeste, c'est ma manière de contribuer au rééquilibrage entre le « conjugal » et le « parental ».

Chercher sans conclure !

Comme souvent en période incertaine, il pourrait être tentant de clore le débat en affirmant des vérités établies au risque d'oublier la complexité des situations ! J'ai envie de laisser le débat ouvert. J'aime quand nos réponses se font balbutiements ! Nous sommes et resterons des chercheurs ! Cela nous rend modestes. Il importe d'être des compagnons d'humanité auprès de tous ces hommes et femmes que nous rencontrons.

C'est jour de visites !

par Brigitte Monot



Brigitte, mère de famille, est en équipe à Nantes. Après des études de psychologie, elle s'investit dans diverses associations, notamment dans l'aide

aux enfants qui visitent leur père ou leur mère en prison. Elle fait partie du réseau Santé.

Quand on ne peut plus se voir

Dans ce quartier de Nantes, à raison de deux samedis et deux mercredis par mois, se déroulent des rencontres d'un type particulier. Elles ont lieu dans deux appartements qui peuvent accueillir environ cinq familles et que l'on nomme « l'Espace de Rencontre ».

Il s'agit plus exactement pour un parent, un père ou une mère, de pouvoir rencontrer ses enfants pendant deux heures ou une journée, alors qu'il ou elle n'a plus la possibilité de les voir par ailleurs.

Les parents qui viennent à l'Espace de Rencontre vivent une séparation douloureuse d'avec l'autre parent, séparation marquée par la violence, les

rancoeurs, les conflits, la haine – parfois encore mêlée d’amour –, l’alcool, les incompréhensions culturelles, les histoires de vies déchirées dès la petite enfance...

Et du jour au lendemain, il ou elle n’a plus accès à son enfant, parce que l’autre parent, qui l’héberge, le lui refuse. Souffrance souvent insupportable pour le parent qui se retrouve coupé de son enfant pendant des mois, parfois des années.

La plupart de ces parents sont des pères, 80% pour être précis. Ils n’ont pas la garde de leur enfant et ne peuvent le voir que par l’intermédiaire de l’Espace de Rencontre. L’histoire de chacun de ces pères et de chacune de ces mères est unique, souvent très douloureuse. Mais la loi, dont le juge aux affaires familiales est garant, précise que l’enfant doit pouvoir rencontrer chacun de ses deux parents pour lui permettre de grandir. Le parent qui héberge l’enfant est donc dans l’obligation de lui laisser l’accès à l’autre parent, quel que soit l’état des relations entre eux deux.

Qui vais-je trouver ?

Ce samedi, Monsieur R. arrive pour la première

fois à l’Espace de Rencontre. Il est angoissé car cela fait bientôt un an qu’il n’a pas vu sa fille Léa, âgée de 3 ans. Sa question majeure est de savoir si elle va le reconnaître et surtout l’appeler « Papa ». Comme prévu, il arrive un quart d’heure avant l’arrivée de sa fille. L’organisation est faite ainsi, car c’est bien lui qui va l’accueillir. Il attend dans une pièce d’un des appartements.

Léa arrive avec sa mère. Main dans la main, elles montent les escaliers lentement, têtes baissées. Une fois entrées dans l’un des appartements, Mme B. explique que c’est difficile pour Léa, qu’elle a fait des cauchemars cette nuit, qu’elle ne veut pas voir son père... Je perçois la peur de cette maman de lâcher sa fille et surtout de la laisser rencontrer son père. Léa se blottie contre sa mère... Je rappelle à Léa les modalités de la visite, que je serai auprès d’elle au début, que de toute façon les portes restent ouvertes et qu’elle n’a pas à avoir peur.

Mme B. finit par partir, laissant sa fille seule ! Je me dis que la visite va être difficile et me prépare à accompagner Léa et à soutenir son père qui espère tant être reconnu comme papa. J’emmène donc Léa dans l’autre appartement et

là, surprise, je vois rapidement cette petite fille changer de comportement. Elle cherche son père dans les pièces et quand elle le voit, elle se précipite dans ses bras. Émotion du Papa, échange de regards, ils se découvrent, redécouvrent. Du coup, je les laisse très vite tous les deux en m'assurant que Léa n'a pas besoin de ma présence. Les deux heures se passent avec des jeux, beaucoup de complicité jusqu'à la fin de la rencontre. Au moment de retourner voir sa mère, Léa redevient toute triste, n'embrasse pas son père et quitte très vite la pièce, franchissant la porte de l'appartement en courant. Elle ne montre plus que de la tristesse, justifiant aux yeux de sa mère la difficulté qu'elle a à rencontrer son père. Léa est dans ce que nous appelons un « conflit de loyauté » important : comment ne pas perdre l'amour de ma maman si j'ai l'amour de mon papa ?

Il faudra du chemin pour que Léa s'autorise à dire qu'« avec Papa, c'est chouette ! »

Elle finira par le dire avec l'aide des intervenants de l'Espace de Rencontre. Une équipe est là pour soutenir ce possible auprès de sa maman. Mme B. comme M. R. vont devoir épargner leur fille des questions concernant leur

couple. L'enjeu est de permettre à chacun de retrouver une place de père, de mère et surtout de fille. C'est souvent un long chemin fait de régressions, de détours et de chutes, qui doit se poursuivre au-delà de l'Espace de Rencontre et qui concerne tout une vie.

Être là comme des passeurs

L'intervention dans ce lieu est ponctuelle, limitée dans le temps, de six mois à un an. À l'issue de cette période, un « meilleur accord » entre les parents est recherché, moins conflictuel. À défaut, ils sont invités à ressaisir le juge pour de nouvelles modalités, du type un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires.

L'Espace de Rencontre est donc un temps et un lieu de passage.

Les intervenants qui y travaillent se définissent d'ailleurs comme des passeurs.

Passeurs d'un appartement à l'autre,

Passeurs d'une mère à un père,

Passeurs d'une famille recomposée à une autre,

Passeurs du couple conjugal au couple parental,

Passeurs du possible de la rencontre,

Passeurs d'un père idéal ou mère idéale à un père réel ou mère réelle,
Passeurs d'une blessure à une amorce de cicatrice,
Passeurs d'un regard à un autre.

D'un regard à un autre, car il s'agit bien, finalement, de changer de regard. Pour l'enfant. Pour chacun des parents. Mais aussi pour nous, les intervenants. Et pour moi, qui travaille depuis cinq ans dans ce lieu.

Que nous le voulions ou non, nous arrivons avec notre vision de la famille idéale, vision transmise par la société et aussi par l'Église... Mais cette vision explose au contact de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants.

Il ne s'agit pas de tenter de se rapprocher du modèle idéal, mais plutôt, au-delà de la violence, de l'impossible communication conjugale, de permettre à l'enfant d'accéder à « l'autre », qui est toujours son père, sa mère.

Personne n'échappe au modèle, à cette famille que nous fantasmions comme parfaite. Ni moi, ni les parents qui viennent en ce lieu et qui culpabilisent de ce qu'ils considèrent comme

des échecs. Face à cela, la question n'est pas pour eux de se conformer ou même de s'approcher de ce modèle inaccessible. Il s'agit plutôt de permettre à chacun d'avoir sa place auprès de l'enfant, de permettre que l'ex-mari ou l'ex-femme puisse devenir un autre, père ou mère de l'enfant. Autre que ce qu'ils désirent.

Quel que soit ce qu'il est ou ce qu'elle est, quel que soit le passé, il ou elle demeure le père, la mère de l'enfant.

Ici, à cet endroit précis de la parole, être passeur. Dans les fissures du modèle idéal, se glisse des passages possibles qu'il leur appartient d'explorer. Mais pour cela, il est nécessaire que mon regard, notre regard ne les enferment pas dans des jugements ou des stéréotypes.

Témoigner en Christ, c'est peut-être tenter de se tenir là, dans cet entre-deux, dans ce hall d'HLM reliant ces deux appartements. C'est peut-être y faire des allées et venues, comme la parole qui donne à chacun, petit à petit, sa place de fils, de fille, de père, de mère. Sans même savoir ce que cela veut dire.

La CAF tente de relever le défi

par Marie-Agnès Truchy



Membre de la Communauté Mission de France, Marie-Agnès est dans l'équipe de la Vallée du Serein, elle habite près de Pontigny.

Elle est investie dans la vie de sa commune et participe à un groupe « théâtre »

La CAF tente de relever le défi. Technicien-conseil à la Caisse d'Allocations Familiales depuis 28 ans, j'ai été témoin de nombreux changements dans la législation des prestations, révélateurs d'évolution de la société. Je n'ai pas les compétences pour en faire une analyse fine et objective, mais avec l'aide d'un document commis l'an dernier par le directeur des relations internationales de la CNAF (Caisse Nationale) et forte de mon expérience de terrain, je vais essayer de noter quelques évolutions significatives.

Une adaptation aux situations nouvelles

La CAF est un organisme qui entre dans la vie privée des allocataires, dans leur intimité (sous

couvert de secret professionnel, bien sûr). Les droits sont calculés en fonction des situations de fait, peu importe qu'elles soient officialisées ou non : la vie en couple hors mariage est une réalité reconnue depuis toujours à la CAF. Le concubinage, le Pacs, le mariage, bien qu'ils aient des conséquences juridiques différentes, ont les mêmes incidences en matière de prestations familiales. Depuis quelque temps, sur les imprimés, les mots de « Madame » et « Monsieur » ont été remplacés par « Allocataire » et « conjoint » pour éviter la discrimination envers les couples homosexuels.

Par ailleurs, les couples se sont fragilisés. L'*Allocation de parent isolé* a été créée en 1976. Elle est aujourd'hui intégrée au *Revenu de solidarité active* (Rsa). La notion d'isolement est parfois problématique. Reste que si certains de nos allocataires sont connus pour avoir des vies « mouvementées », les difficultés, voire la détresse de ces personnes (majoritairement des femmes) est souvent réelle. Comment ne pas être touché par les confidences de certaines lorsqu'on les reçoit à l'accueil ?

L'*Allocation orphelin* est devenue *Allocation de soutien familial* : elle peut être recouvrable,

c'est-à-dire que l'allocataire, s'il obtient la fixation d'une pension alimentaire qui ne lui est finalement pas versée, peut donner mandat à la CAF pour la récupérer (ou essayer !) auprès du parent défaillant, comme le ferait un huissier. Je suis surprise parfois d'entendre ces mères de famille qui refusent d'engager une procédure parce qu'elles veulent se débrouiller toutes seules, ne pas l'embêter (l'autre parent) avec ça. Le but n'est pas d'obliger à des démarches parfois fastidieuses auprès du tribunal, mais bien de responsabiliser le parent qui « oublie » financièrement qu'il a un enfant.

L'une des évolutions législatives les plus récentes liées aux séparations est le partage des allocations familiales lorsqu'il y a résidence alternée du ou des enfant(s). Mesure très partielle au regard des complications techniques et morales qu'elle engendre puisqu'elle ne concerne que les Allocations familiales proprement dites, versées à partir de deux enfants à charge et sans condition de ressources, mais que toutes les autres allocations (liées au logement, à la petite enfance, le Rsa, etc...) ne peuvent être partagées. Ces situations qui supposent un accord des parents, sont pourtant souvent conflic-

tuelles. Désormais, l'action sociale des CAF s'oriente vers l'écoute des allocataires pour les accompagner et les orienter, par exemple vers la médiation familiale, mais il me semble que les moyens manquent.

Au delà des situations d'isolement (on dit aussi : dissolution de la cellule familiale), c'est le thème de la parentalité qui intéresse les CAF avec, entre autres, la création de Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap).

L'enfance : une priorité

L'un des axes prioritaires de la politique familiale concerne la petite enfance. La terminologie des prestations en est significative : les *Allocations pré et post-natales* sont devenues *Allocations jeune enfant*, avant d'être incluses dans une *Prestation d'accueil du jeune enfant* qui tente d'aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle. On parle désormais de *Complément de libre choix d'activité* et de *Complément de libre choix de mode de garde*, qui articulent la cessation ou la réduction d'activité professionnelle pour élever un enfant de moins de 3 ans, l'emploi d'une assistante ma-

ternelle ou d'une garde à domicile. Sans parler des structures collectives appuyées par l'action sociale des CAF. Le *Complément de libre choix d'activité* (ex *Allocation parentale d'éducation*) s'est transformé au fil des réformes: s'il concerne majoritairement les femmes dans les faits, il n'en est pas moins ouvert aux deux parents. De même que l'*Assurance vieillesse des mères de famille* devenue *Assurance vieillesse des parents au foyer*. La possibilité de percevoir une allocation destinée à amortir la perte de salaires en cas de diminution ou de réduction d'activité professionnelle a d'abord concerné les familles d'au moins trois enfants. Elle s'est ensuite étendue aux familles de deux, puis d'un seul enfant, bien qu'avec des conditions d'attribution plus restrictives. Recul de la « politique du 3ème enfant » donc. Mais à nuancer car le passage de trois à deux enfants à charge (au sens des prestations familiales !) reste financièrement assez douloureux.

La prise en compte des grands enfants est moins évidente. Si la situation de jeune fille au foyer (sensée rester à la maison pour aider à s'occuper de ses frères et sœurs) a disparu depuis longtemps, les enfants ne sont plus considérés

comme « à charge » au delà de leur vingtième anniversaire (21 pour certaines allocations, 25 pour le Rsa). Quant à l'*Allocation de rentrée scolaire*, elle vient seulement d'être réformée pour distinguer différentes tranches d'âge, mais l'écart entre le montant versé pour un enfant de CP et un lycéen est discutable. Et elle disparaît dès que le jeune atteint ses 18 ans. "Aline", l'*Allocation d'installation étudiante* versée aux étudiants boursiers bénéficiant de l'aide au logement pour la première fois, n'a vécu que deux ans. De même que les Prêts jeune avenir.

Une inflation législative

Ce ne sont là que quelques éléments de la réalité ou des réalités de la vie familiale qui sont

de plus en plus complexes. D'autres mesures visent à mieux prendre en compte le handicap, le logement, la précarité économique : les missions des CAF débordent le cadre familial puisqu'elles concernent désormais beaucoup de personnes seules et sans enfant.

Je termine par une remarque plus personnelle : j'aimerais que les législateurs et/ou les technocrates qui mettent en œuvre les lois passent quelque temps à l'accueil des allocataires, non seulement pour les écouter, mais pour leur expliquer clairement quels sont leurs droits. Parce que j'ai l'impression que la machine s'emballe et que la législation devient de plus en plus opaque. Jusqu'où la complexité des situations justifie-t-elle la complexité des lois ?

Familles, quoi de neuf ?

par Maryno Bodinier



Maryno Bodinier, 57 ans, est mère et grand-mère. Depuis trente ans, elle participe à des équipes de la Mission de France. Elle a été conseillère conjugale, animatrice d'un lieu d'écoute pour des parents et thérapeute en libéral.

Des bouleversements rapides

On a beau avoir changé de siècle, la ligne de fond reste la même en ce qui concerne la famille. Les changements amorcés depuis les années 60 se sont amplifiés. Pas besoin de lire les statistiques pour confirmer l'augmentation des divorces¹ ou des séparations, le nombre de naissances hors mariage, la variété des configurations familiales... Chacun peut observer autour de lui les profonds bouleversements qui transforment l'institution familiale. Ils ont atteint toutes les couches de la société et rares sont

¹ Actuellement les divorces représentent 45% du nombre de mariages. C'est au bout de cinq années de mariage que le nombre de divorces est le plus élevé.

les familles qui peuvent revendiquer d'en être « épargnées ».

Si je reprends mon propre arbre généalogique, je retrouve les mêmes tracés que ceux décrits dans les analyses sociologiques :

- les générations de mes grands-parents issus du monde rural, qui se sont mariés dans l'incertitude de la première guerre mondiale et ont fondé une grande famille en accueillant les enfants qui leur « étaient donnés », ont été portées par les règles de l'église et les codes sociaux.
- la génération de mes parents, qui se sont mariés dans le contexte porteur de reconstruction sociale des années 50, a été attentive à « limiter les naissances », selon ce qui était alors conseillé par l'église, et a vécu dans un partage des rôles encore bien réparti.
- ma propre génération qui, au milieu des années 70, a bousculé quelque peu l'entrée officielle du mariage, a eu accès à une contraception dite « efficace » pour « choisir » la venue des enfants, a cherché une meilleure répartition des tâches dans le fonctionnement quotidien.

- la génération de nos enfants qui « cohabitent », se pacsent, se marient pour certains (mais pas chez nous!), déplace des frontières interculturelles, prend son temps avant de devenir parent². Autour d'eux, nous voyons des jeunes qui après avoir vécu en couple plusieurs années se séparent, reconstruisent d'autres liens ou, pour certains d'entre eux, restent amèrement dans la solitude...

Le mariage : y aller doucement

Dernièrement, j'ai participé à une rencontre où se trouvaient quatre jeunes couples d'une trentaine d'années. Leurs situations reflètent bien la variété des choix qui s'offrent aux couples d'aujourd'hui : un couple vivant ensemble depuis près de dix ans, pacsé depuis deux ans et attendant son premier enfant ; un couple ensemble depuis sept ans, vivant intensément le moment présent sans projet d'engagement ; un couple nouvellement constitué (dix huit mois) préparant des fiançailles et envisageant un mariage dans les années proches ; et un couple vi-

² L'âge moyen où on devient parent pour la première fois se situe aujourd'hui autour de 30 ans et le taux de fécondité en France est de 2,01. Avec environ deux enfants en moyenne par femme, c'est le taux le plus élevé de l'Europe.

vant ensemble depuis six ou sept ans et ayant choisi de se marier prochainement.

Le débat entre eux traduisait bien leurs recherches d'authenticité. Le mariage leur semble sérieux et les effraie un peu. Ils se sentent fragiles face à un engagement durable. Cela leur semble inaccessible Leur rapport au temps est fortement marqué par l'immédiateté, par l'accès aux technologies de communication qui effacent les distances. Du coup, la question de l'engagement dans la durée se déplace.

Le nombre de divorces les incite à plus de réalisme. Ils se méfient d'eux mêmes, de leurs capacités à traverser les crises inévitables. Ils ont grandi dans un monde qui prône des solutions, qui n'incite pas à appréhender le doute. Je n'avais pas de recettes à leur donner (!) mais nos échanges ont pu ouvrir les pistes de la confiance et de la responsabilité.

La famille : une mosaïque de situations

Il devient très difficile, voire impossible, de définir « la famille » d'aujourd'hui ; je devrais plutôt dire « les familles » tant la mosaïque est plurielle³ ! Traditionnelle, contemporaine, éclatée, recomposée, monoparentale, homoparentale, normale. Les qualificatifs ne manquent pas ! La mouvance des constellations familiales et l'inadéquation de certains repères viennent secouer la législation familiale ; certaines lois ne sont plus opérationnelles⁴.

Il était devenu incontournable par exemple de réajuster la loi au sujet des enfants dits « légitimes » ou dits « naturels ». Dans le contexte actuel du nombre d'enfants nés hors mariage⁵ cette distinction était devenue obsolète. Les deux rapports de Françoise Dekeuwer-Défossez⁶, en 1999 et de Dominique Versini, défenseure des enfants, en 2006, pointent aussi les insuffisan-

³ René Rémond, dans son intervention aux Semaines Sociales de 1995, fait référence aux sociologues qui dénombrent 26 modèles familiaux !

⁴ « Entre 1965 et 1995, le parlement n'a pas voté moins de vingt-deux lois importantes sur le mariage et la famille, cette révolution étant le fait autant de majorités de droite que de gauche. » René Rémond. Je ne suis pas assez experte pour évaluer le nombre de lois depuis 1995, mais le mouvement continue sur sa lancée et les réformes se succèdent.

⁵ Alors qu'il y a une trentaine d'années 6% des enfants naissaient hors mariage, ils représentent aujourd'hui plus de 40%

⁶ Renover le droit de la famille. Propositions pour un droit adapté aux réalités et aux aspirations de notre temps.

ces législatives face aux nouvelles formes de parentalité. Elles posent ainsi la question du statut du beau-parent dans les familles recomposées. On se souvient - mais ça paraît déjà loin! - du débat qui a traversé la société française dans les années 90 au sujet du projet de légiférer sur d'autres formes de liens conjugaux. Les discussions étaient passionnées : pour les uns, craintes de voir le mariage se dévaloriser, pour les autres, revendication d'un mode de vie, pour d'autres encore nécessité de prendre acte des évolutions sociales devenues massives. En fin de siècle le PACS⁷ a été officiellement voté, ouvrant des droits aux personnes vivant en couple en dehors du mariage.

Alors qu'au départ ce type de contrat avait été imaginé comme pouvant donner une reconnaissance sociale aux couples homosexuels, il est aujourd'hui majoritairement prisé par des

personnes hétérosexuelles⁸. Le pacs est devenu un mode d'union légal pour tous les couples. La réforme de 2005 qui a rapproché le statut du pacs de celui du mariage - notamment du point de vue fiscal - a favorisé le choix de se tourner vers ce type de contrat. Si le pacs s'est banalisé en dix ans, les peurs agitées du temps du débat précédant le vote de la loi se sont aujourd'hui largement apaisées. Contrairement à ce qui avait été annoncé, le mariage n'a pas été dévalorisé par cette forme d'union⁹.

Couple « ou » parents ? Couple « et » parents ?

Au cours d'un récent trajet en train, je me suis assise en face de deux jeunes enfants. Je les avais remarqués sur le quai se tenant tendrement aux côtés d'un homme que j'ai vite imaginé comme étant leur père. Leurs échanges en début du

⁷ Le 13 octobre 1999, la loi instaurant le Pacte Civil de Solidarité a été adoptée.

⁸ En 2008, deux pacs ont été signés pour quatre mariages, et ce sont deux pacs pour trois mariages en 2009. En 10 ans 700 000 pacs ont été signés.

⁹ « Le pacs croît plus vite que le mariage ne s'affaiblit. On ne peut pas dire s'il y a un système de vases communicants, d'autant qu'un certain nombre de pacsés vont ensuite se marier. » Wilfried Rault, sociologue et chercheur à l'Ined. Quelques chiffres pour 2009 selon l'Ined : 175 000 couples pacsés au cours de cette année dont 95% pour des partenaires de sexes différents ; augmentation du nombre de pacs de plus de 20%.

voyage a confirmé cette supposition. Ces frère et soeur venaient de passer le week-end avec leur père et rejoignaient leur mère pour le reste de la semaine. Très vite, ils ont sorti leurs « portables » et leurs « consoles » et ont passé le reste du voyage dans leurs univers virtuels. Je me suis mise à penser à tous ces enfants¹⁰ pour qui la vie de famille a pris des couleurs d'alternance, d'adaptation, de séparations et de retrouvailles. Ces dernières années, face à la multiplication des séparations et des divorces, une plus grande attention s'est portée sur les enfants afin que leurs droits soient respectés et protégés et qu'ils puissent grandir en sécurité. La situation conflictuelle amène certains parents à mettre l'enfant en position d'otage ; il se trouve alors pris dans un jeu de pouvoirs et de reproches que les deux partenaires se disputent. Des espaces de médiation ont été organisés pour permettre de sortir positivement de ces jeux sans fin où les adultes se déchirent et où l'enfant se retrouve coincé dans des conflits de loyauté. Ainsi, ce couple que je reçois qui s'est séparé « à l'amiable », croyant naïvement qu'ils pou-

vaient « réussir » leur séparation sans souffrir. Ils viennent me voir après deux ans de conflits insidieux où les non-dits et les reproches se sont accumulés et ont « ficelé » peu à peu leur unique enfant. Des problèmes de répartitions et d'horaires pour les gardes, d'informations non transmises, de consignes non respectées sur lesquelles viennent se greffer de vieilles histoires non digérées ont créé un tel climat étouffant qu'il devient très difficile pour le petit garçon de grandir librement et de construire son autonomie. L'urgence est de lui permettre de sortir de cette toile de conflits dans laquelle il est fait prisonnier et d'aider les parents à se dégager de ce système sans issue.

Chaque protagoniste attend de moi que je le comprenne et le soutienne dans sa posture, que je justifie telle ou telle réaction, que je prenne le parti de l'un contre l'autre. Ma difficulté est de ne pas me laisser piéger par la confusion qui règne dans les relations et de bien rester à ma place de tiers. Démêler la trame conjugale de la trame parentale est l'objet de ce travail d'écoute et de médiation.

¹⁰ En France, 20% des enfants vivent dans une famille recomposée, homoparentale ou monoparentale. 2,2 millions d'enfants vivent dans une famille monoparentale : 1,9 millions avec leur mère et 300.000 avec leur père.

Dans une période de conflit aigu, l'objectif de dissocier le conjugal du parental est parfois un travail complexe. Les parents sont tenus par leur responsabilité vis-à-vis de leur(s) enfant(s). Ils ont à dépasser leurs rancœurs pour coopérer au service de leur(s) enfant(s). Il s'agit pour chacun, adulte et enfant, de se retrouver en position « gagnant - gagnant ». Exercice difficile !

On parle beaucoup aujourd'hui de « conjugalité » et de « parentalité », comme si les deux fils avaient besoin d'être dissociés. Est-ce pour mieux les tricoter ? J'aimerais laisser cette question ouverte !

« La famille est le croisement de deux réalités : à savoir une réalité de type horizontal, entre deux personnes (un mari – une femme, c'est la conjugalité), et une ligne d'ordre plus vertical, qui est celle de la descendance et de la filiation. »¹¹

Le conjugal et le parental sont souvent mis en opposition. Dans son rapport, la sociologue Irène Théry¹² a pointé ces deux dimensions qui traversent la famille. Pour elle, nous sommes

passés d'une attention portée au mariage et aux liens conjugaux – l'aspect horizontal – à une forte sensibilité pour tout ce qui touche à la parentalité – la dimension verticale. La protection des enfants est devenue première et la société en a le souci, tandis que les modes de liens conjugaux sont remis à la sphère privée, comme si la dimension sociale du couple n'existait pas. On assiste à une sorte de primauté du vertical sur l'horizontal.

Je n'ai guère de réponses toutes faites aux nombreuses questions que cela pose. Je me demande quand même s'il n'y a pas à chercher du côté du « et » plutôt que du « ou ». N'y aurait-il pas à penser les équilibres en termes de conjugal « et » de parental, d'horizontal « et » de vertical ? Cette attention au conjugal, sans pour autant me détourner du parental, m'a amenée à prendre des initiatives pour proposer aux couples de prendre soin de leurs relations et ne pas la laisser uniquement dans le domaine privatif¹³.

¹¹ Jean François Collange, professeur d'éthique à la faculté de théologie de Strasbourg.

¹² « *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille privée* ». 1998

¹³ Voir l'article *L'aventure d'escale couple* dans ce même numéro.

Ce que Dieu a uni...

par Philippe Monot



En équipe à Nantes, Philippe est membre de la Communauté Mission de France. Il fait partie du réseau chercheurs scientifiques.

Comment justifier l'indissolubilité du mariage ?

Dans cet article¹, nous voudrions aborder, bibliquement, la question de l'indissolubilité du mariage chrétien. En effet, la doctrine de l'Église catholique romaine est devenue très problématique dans notre société, au point qu'on peut se demander si, sur cette question, la Loi est au service de l'homme ou l'homme au service de la Loi.

Le problème est particulièrement patent en ce qui concerne les divorcés remariés. Dans *Familiaris consortio*, une encyclique de Jean-

¹ Remerciements à Pierre Chamard-Bois qui a participé à cette réflexion

Paul II datant de 1981, les choses sont dites sans ambages :

« L'Église, cependant, réaffirme sa discipline, fondée sur l'Écriture Sainte, selon laquelle elle ne peut admettre à la communion eucharistique les divorcés remariés. Ils se sont rendus eux-mêmes incapables d'y être admis car leur état et leur condition de vie est en contradiction objective avec la communion d'amour entre le Christ et l'Église, telle qu'elle s'exprime et est rendue présente dans l'Eucharistie. Il y a par ailleurs un autre motif pastoral particulier : si l'on admettait ces personnes à l'Eucharistie, les fidèles seraient induits en erreur et comprendraient mal la doctrine de l'Église concernant l'indissolubilité du mariage. »

Comment faire face aux évolutions actuelles du mariage ? Benoît XVI n'ignore pas le problème. Voici comment il a réagit récemment (déclaration aux magistrats des tribunaux canoniques, le 22 janvier 2011) : « *Personne ne peut se*

prévaloir d'un droit au mariage ». Le raisonnement de Benoît XVI est simple: le mariage catholique est un sacrement sérieux, il engage, et ne peut donc être célébré comme une simple formalité, au seul motif que deux personnes en font la demande. On ne peut d'un côté condamner le divorce comme le fait l'Église, tout en admettant de manière quasi automatique des candidats au mariage, sans « préparation adéquate et examen sérieux »².

Cela laisse songeur : faudra-t-il passer un examen pour se marier à l'Église (comme on passe un permis de conduire) ? Est-ce l'acceptation indirecte de la cohabitation, pour les couples qui n'ont pas le niveau ? Faut-il prévoir un premier mariage non sacramentel, et un second où l'indissolubilité, liée au sacrement, est engagée ?

Mais *quid* de cette indissolubilité, cause de bien des péchés ? Sur quoi est-elle fondée ? L'encyclique citée plus haut le précise :

« Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit pas le séparer, dit l'Évangile. Autrement dit, les

² <http://www.zenit.org/article-26735?l=french> . Commenté par Isabelle de Gaulmyn sur <http://religion-gaulmyn.blogs.la-croix.com/mariage-a-deux-vitesses/2011/01/24/>

liens du mariage religieux ne peuvent pas être rompus. »

Puisque c'est l'Évangile qui le dit... nous avons voulu voir de plus près le texte duquel cette phrase est tirée et toujours citée en dehors de son contexte. Il est si facile d'isoler un verset de l'Évangile pour lui faire confirmer ce qu'on a déjà décidé...

Et nous n'avons pas été déçus du voyage ! Ce verset est tiré de l'évangile de Matthieu, au début du chapitre 9. Voici le texte, dans une traduction proche de l'original grec.

1 Et il arriva, quand Jésus eut achevé ces paroles, il quitta la Galilée et alla dans les territoires de la Judée, au-delà du Jourdain.

2 Et des foules nombreuses le suivirent, et là, il les guérit.

3 Et se présentèrent à lui des Pharisiens pour le mettre à l'épreuve, en disant : « Est-il permis à un humain de répudier sa femme pour n'importe quel motif ? »

4 Il répondit en disant : « Ne savez-vous pas que le Créateur, à l'origine, mâle et femelle Il les fit 5 et qu'il dit : À cause de cela, l'humain abandonnera le père et la mère et s'at-

tachera à sa femme et ils seront/deviendront tous les deux [dans / en vue de / en] une seule chair. 6 De sorte qu'ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'humain ne le sépare pas. »

7 Ils lui disent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de donner une lettre de séparation et de répudier ? »

8 Il leur dit : « C'est à cause de votre dureté de cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes. Mais à l'origine, il n'en fut pas ainsi.

9 Je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour porneia, et en épouse une autre est adultère. »

Une lecture bien rapide

À première vue, tout paraît simple et clair : les pharisiens viennent interroger Jésus sur l'indissolubilité du mariage : « Est-il possible de répudier sa femme pour n'importe quel motif ? » Ce à quoi Jésus répond approximativement ceci : « Non seulement, ce n'est pas permis pour n'importe quel motif, mais ce n'est permis pour aucun motif, car c'est Dieu lui-même qui scelle l'union entre les époux ». Jésus remplace(rait)

ainsi une loi qui vient de Moïse par une loi supérieure, ô combien plus exigeante. L'argument principal repose sur cette phrase sans appel : « *ce que Dieu a uni* (sous-entendu le mariage que se donnent les époux lorsqu'ils passent devant le maire et le curé), *que l'homme ne le sépare pas.* » C.Q.F.D. Resterait le cas particulier de la 'porneía', dont on ne sait pas exactement ce qu'elle recouvre, et qui autoriserait tout de même la dissolution du mariage, dans certains cas très particuliers...

Difficile de résister à cette interprétation très habituelle du texte de Matthieu, à peine simplifiée ci-dessus. Á moins de prendre le lent et difficile chemin de la lecture, de la minutieuse observation du texte, de la rumination.

Mais, il y a un hic !

Car dès le début, le texte présente des aspérités qui ne s'accordent pas vraiment avec l'interprétation courante. Étranges en effet sont ces pharisiens qui arrivent là, sortis de nulle part, venus pour mettre Jésus à l'épreuve, alors que celui-ci commence sa montée finale vers Jérusalem.

Mais plus étrange encore est leur question : est-il permis à un humain de répudier sa femme pour n'importe quel motif ? Pourquoi mentionnent-ils l'humain³, et non pas l'homme au sens masculin du terme⁴ ? Les pharisiens ne viseraient donc pas l'époux, le mari, mais l'être humain en général ?

Est-il permis à un humain de répudier sa femme pour n'importe quel motif ? Et la réponse de Jésus utilise également ce terme humain, indiquant qu'il ne s'agit peut-être pas ici du rapport entre le mari et son épouse, mais entre l'humain, tout humain, et « sa femme ». Le texte suggérerait donc qu'il existe un rapport entre tout humain, qu'il soit mâle ou femelle, et ce qui est ici figuré par la femme. Étrange distorsion que l'on peut passer sous silence, en tordant le texte pour revenir à la question sociale du mariage, ou au contraire garder en éveil pour lire la suite du texte et l'y laisser résonner.

Un détour par l'origine

Et cette résonance nous entraîne, avec la réponse de Jésus, aux origines, aux fondements

³ *anthropos* en grec.

⁴ *andros* en grec.

même de l'humain. Jésus cite et articule en effet deux passages de la Genèse, l'un situé à la fin du premier récit de la création (Gn 1, 27) – « *Mâle et femelle il les créa* » – et l'autre extrait du second récit de la création (Gn 2, 24), juste après qu'Adam, l'humain issu de la terre, et non pas l'homme masculin, ait reconnu et nommé Eve, la Vivante – « *Aussi l'humain laisse-t-il le père et la mère pour s'attacher à sa femme et ils deviennent une seule chair* ». Cette seconde citation intervient juste avant l'épisode du serpent. Sans refaire la lecture des deux premiers chapitres de la Genèse, il est intéressant de s'arrêter ici sur l'articulation de ces deux citations puisqu'elles sont accolées par Jésus qui invite ainsi à les entendre en cohérence l'une avec l'autre.

La première citation parle de mâle et de femelle. Le point de départ est donc la différenciation sexuelle qui constitue la structure profonde de l'être humain, tel que créé par Dieu.

À la suite de nombreux traducteurs et commentateurs de ce texte, nous nous attendrions à ce que cette différenciation entre mâle et femelle se retrouve ensuite sous la forme du couple homme-femme ou époux-épouse. Or, le texte, en sa

seconde citation, résiste à cette interprétation, puisqu'il met en avant l'humain, au sens général, et non pas l'homme-masculin. À cause de cela, l'humain abandonnera le père et la mère et s'attachera à sa femme. Le texte reprend la figure de la différenciation sexuelle originale, mais dans le couple père-mère. Ceux-ci sont ici géniteurs au travers de cette différenciation. L'humain, quant à lui, abandonne le père et la mère – et non pas son père et sa mère – c'est-à-dire qu'il abandonne cette fonction père-mère-géniteurs, cette logique des générations, pour s'attacher à autre chose pourrait-on dire, figuré ici par sa femme, celle qui sera appelée la Vivante, et devenir une seule chair.

L'être humain et... sa femme

Tentons de dire les choses différemment : l'humain, tout être humain, qu'il soit mâle ou femelle, est marqué par la différenciation sexuelle originale, qui l'enracine dans le désir. L'expérience première de l'humain est que ce manque ne peut être comblé, y compris dans le rapport époux-épouse ou la répétition des générations, représentée ici par le père et la mère. Nous savons bien, chacun d'entre nous, que le rapport

masculin – féminin ne peut jamais donner une seule chair, ni dans l'acte sexuel, ni dans l'enfant qui parfois en naît. Lire le texte de la Genèse ou celui de Matthieu comme révélant un dieu bénissant la fusion de l'époux et de l'épouse en une seule et même chair relève donc plus du fantasme que de l'obéissance d'une part au texte, et d'autre part au réel.

Car le réel vertigineux qui nous fonde est que le désir qui s'origine dans notre nature de mâle et de femelle ne peut être comblé. Il n'est est pas vain pour autant ! En effet à cause de cela, nous dit le texte, à partir de cela, l'humain, tout humain, qu'il soit mâle ou femelle, est poussé vers ce qui est figuré ici par la femme pour ne constituer qu'une seule chair.

Étrange figure que celle de l'humain et de sa femme. Étrange figure qui trace son sillon depuis que nous lisons ce texte, comme de nombreux autres textes bibliques, les épîtres de Paul en particulier. Car si la femme ne représente pas l'humain-femelle ou l'épouse, si la femme est ici pour tout humain, et non pas seulement pour les hommes masculins, de quoi peut-il donc s'agir ?

Un peu de géographie évangélique

Pour tenter d'avancer, peut-être pouvons-nous reprendre la situation du début du texte, celle de Jésus suivi par les foules, foules qu'il guérit, dont il prend soin, comme l'on prend soin de son propre corps. La scène se passe au-delà du Jourdain, nous dit le texte, alors que Jésus quitte la Galilée pour aller en Judée. Or nous savons, tout comme l'auteur de l'évangile, que la Judée et la Galilée ne se situent pas de part et d'autre du Jourdain. Cet au-delà du Jourdain ne renvoie donc pas tant à un lieu à situer sur une carte qu'à un lieu autre, étrange et singulier. Dans la Bible, l'au-delà du Jourdain est toujours lieu de fondements et de révélation. Lieu où Moïse reçoit la loi divine, lieu où Élie s'envole vers le ciel sous les yeux d'Elisée, lieu où Jean baptise. Le Jourdain marque la frontière entre, d'une certaine façon, le monde qui tourne (la Galilée, la Judée, les générations qui s'enchaînent) et d'autre part, ce qui se révèle et qui a à voir avec le divin, ce qui est originaire en l'humain.

C'est en ce lieu que Jésus guérit, non pas les malades, mais les foules, les foules nombreuses. Il ne s'agit plus de soigner tel ou tel, de guérir l'un

ou l'autre. Il s'agit de guérir l'ensemble de ceux qui suivent Jésus, qui se sont agglutinés à lui. Il s'agit de guérir ce qui est là comme prémisses du corps constitué de tous ceux qui l'entourent. Au-delà du Jourdain, en ce lieu originaire, apparaît déjà le corps du Christ sous la forme des foules guéries et suivant Jésus. Un peu plus tard, au moment de la passion à Jérusalem, ce corps apparaîtra dissolu, éparpillé. Mais pour qui sait voir avec les yeux de l'au-delà du Jourdain, il est là, corps du Christ.

Une union originaire

Les pharisiens ne s'y trompent pas : s'ils mettent Jésus à l'épreuve, c'est d'abord qu'ils visent ce corps. La question n'est donc pas celle du rapport marital ou de l'institution du mariage. La question est celle de l'appel profond, en chacun de nous, à rejoindre le corps du Christ, à ne constituer en Christ qu'une seule chair. La figure de la femme évoque cela, cette terre promise en Christ, ce qui, pour tout humain, pour chacun de nous, est peut-être le plus précieux et pourtant sans aucune valeur, don gratuit et inconditionnel de la vie en Christ.

Si le créateur nous fait mâle et femelle, il y ajou-

te une parole pour dire qu'à partir de cette différenciation sexuelle, à cause de cela, de ce manque originel qui ne peut être comblé, l'humain, tout humain, est orienté vers une seule chair, vers la vie en Christ. Voilà ce que Dieu a uni, à l'origine. Cette phrase est au passé. Il ne s'agit donc pas d'un dieu qui rendrait indissolubles les unions des humains-mâles et des humains-femelles. Il s'agit d'une union bien plus originaire. Voilà ce que l'humain ne doit pas séparer. Cette relation qui nous unit en Christ est originaire et inconditionnelle. Nous ne sommes pas frères et sœurs en Christ du fait de nos qualités, de nos défauts, de nos valeurs, de ce que nous faisons de bien ou de mal. Non, nous sommes frères et sœurs en Christ inconditionnellement, comme don fait à l'origine. Ce que Dieu a uni, dès l'origine, que nous ne le séparions pas.

Les pharisiens remettent le couvert

Le texte résiste donc à une interprétation sur les valeurs du mariage et les règles d'indissolubilité. Pourtant la confusion est, d'une certaine façon, nécessaire. Car la relation humain-femme n'est pas quelque chose d'éthéré, un concept désincarné. Elle prend corps en effet dans nos

relations très concrètes, y compris nos relations de couple. Les pharisiens, en invoquant la loi de Moïse dans leur réponse à Jésus, reviennent justement à ce concret de la vie de tous les jours et à sa régulation par la loi. Sans pouvoir, dans le cadre de cet article, reprendre les termes de ce dialogue en détail, nous souhaitons nous attarder sur la dernière réponse de Jésus à ses interlocuteurs. En effet, celle-ci est souvent reprise dans le débat sur l'indissolubilité du mariage : Je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour 'porneía', et en épouse une autre est adultère.

Notons tout d'abord que Jésus n'énonce pas une nouvelle loi qui trancherait entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Il ne juge pas non plus un acte. Il révèle plutôt un état, l'état de celui qui répudie sa femme, sauf pour 'porneía', et en épouse une autre. Cet état est l'adultère. D'une certaine façon, nous pourrions dire qu'il s'agit d'une définition de ce qu'est l'adultère : est adultère en moi, en chacun de nous, ce qui est rupture avec « sa femme » et union avec une autre. Tombe et tombera sous le couperet de la vérité énoncée par Jésus, ce qui n'est pas orienté vers la vie en Christ, figure de la re-

lation humain-femme, et illusion d'une autre union.

Mystérieuse porneia

Mais Jésus énonce une exception. La rupture n'est pas adultère en cas de 'porneía', terme grec que nous avons refusé volontairement de traduire pour le moment. 'Porneía' vient du mot grec *porne*, qui signifie prostituée, et a donné en français la racine *porno*. Ce terme jette les traducteurs dans l'embarras : fornication (Osty), concubinage (Jeanne d'Arc), union illégale (Tob et interlinéaire), prostitution (Jérusalem), à propos de sexe (Chouraqui), infidélité (Segond). Nombre de ces traductions nous entraînent dans le légalisme duquel pourtant le texte nous invite à sortir. Les indices laissés dans le texte auparavant devraient nous aider. Comme nous avons vu, l'essentiel, dans nos relations humaines, est finalement ce en quoi elles nous orientent vers la communion en Christ. Mais ces relations peuvent être vaines ou perverses, lorsque justement elles détruisent et empêchent cette communion. Même des relations qui se réclament explicitement de Dieu peuvent l'en éloigner plus qu'en rapprocher. Cela arrive par exemple chaque fois

que nous parlons à faux, que nous enfermons l'autre, et cela au nom même de Dieu. Figure d'un "dieu pervers" comme l'a si bien écrit Maurice Bellet. Il s'agit bien de 'porneía', non pas figure de la femme comme terre promise de la vie en Christ, mais plutôt figure de la femme marquée par l'argent, la vente ou bibliquement par l'idolâtrie. Il s'agit bien de 'porneía', car la chair est dévoyée de la communion à laquelle elle appelle et aspire. En ce cas, rien ne sert de maintenir de force une union qui tourne le dos à la communion en Christ.

Ni morale, ni loi

Deux conclusions s'imposent à nous à la relecture de ce texte. La première est qu'il ne vise pas à résoudre nos questions morales d'organisations sociales et conjugales, ou relatives à l'indissolubilité du mariage. À l'utiliser pour régler nos rapports conjugaux par la loi, nous tombons dans le piège même tendu par les pharisiens à Jésus.

Cependant, il ne s'agit pas de l'instrumentaliser dans l'autre sens, c'est-à-dire de lui faire

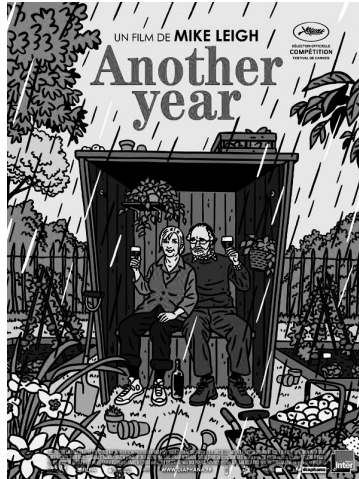
dire qu'en matière de divorce, tout est permis ! Ce serait tomber sur l'autre versant du même piège !

Au final, le texte n'a pas de visée législative. Il révèle au contraire ce qui se cache en creux dans nos recherches de règles et de lois. Il vise d'abord l'union de tout humain en Christ. Voilà qui est premier. Voilà ce qui est désiré au plus profond de nous et qui s'enracine dans la différenciation sexuelle elle-même. À cause de cela, l'humain, tout humain, qu'il soit homme ou femme, aspire à la vie en Christ, à l'union-communion avec ses frères et sœurs en Christ et figurée ici par l'union de l'humain avec sa femme. Comment dire les choses différemment ? Nous ergotons sur l'indissolubilité du mariage, alors que ce qui est premier, originaire, c'est l'alliance inaliénable, inconditionnelle, de tous les humains sans exception en Christ. Cela n'est pas théorique. Cela veut dire que nos relations de couple, comme toutes les relations que nous tissons au travail, dans nos lieux de vie, de loisirs, de rencontres, sont signes de cela : accueil de l'autre, inconditionnellement.

Another Year

Film de Mike Leigh , 2010

Le cinéaste anglais Mike Leigh a récemment produit *Another Year*. Voilà un film lent et un brin nostalgique qui sait dire quel socle peut devenir une famille lorsque deux solitudes ont suffisamment creusé en eux-mêmes, -dans le film elle est psychologue, lui est géologue- et quand ils ont atteint un humour suffisant sur eux-mêmes -ils s'appellent Tom et Gerry et s'en amusent. Ils peuvent alors être sans trop le chercher, une lumière pour l'amitié, un silence pour les secrets, une bouée quand on se perd autour. Le constat est en effet accablant : les adultes sont souvent perdus, mais il existe aussi de ces êtres silencieux



et tendres, des jardiniers des coeurs qui, sans être donneurs de leçons, aident d'autres à vivre. Cela existe. Mike Leigh les a rencontrés, les a inventés pour notre bonheur. C'est presque aussi rare que la famille des moines de Tibhirine, quand ils sont incarnés comme Xavier Beauvois les montre. L'amour est une perle rare qui se dissimule, la famille est un défi, l'amour une énigme et une nécessité. Le cinéma brode autour de l'essentiel et indique parfois les contours, la bonne direction qui peut aider la vie.

Joseph Thomas

Le mariage, pour sortir de l'impasse

par Pierre Chamard-Bois



Membre du Comité de rédaction de la lettre aux communautés, Pierre, époux de Muriel, est père d'un fils d'une trentaine d'années.

Cette contribution ne vise pas tant à reformuler une théologie du mariage qu'à proposer quelques ouvertures permettant des échanges autour de la question : le mariage chrétien, dans sa version catholique romaine, est-il encore pertinent dans le monde d'aujourd'hui ? D'abord, nous verrons comment il apparaît plus comme un signe d'intransigeance que d'amour, à cause de l'indissolubilité qui y est attachée. Puis, nous verrons sur quoi se fonde cette dernière. Enfin, nous proposerons une ouverture pour sortir des impasses dans lesquelles se débat, aujourd'hui, la pastorale du mariage.

De quoi le mariage fait-il signe ?

D'une manière générale, le mariage fait de moins en moins recette aujourd'hui. Une union officialisée sur trois est un PACS. Plus de la moitié des enfants naissent hors mariage (seulement 6% en 1970). Le mariage est devenu pour beaucoup un usage un peu désuet. Et ceux qui se marient le font souvent par conviction et non sous la pression sociale.

Dans ce contexte, comment est perçu le mariage catholique romain, caractérisé par l'indissolubilité de l'engagement des conjoints¹ ?

Quelques remarques parfois entendues peuvent en donner une idée. Le principe d'indissolubilité enfonce les personnes divorcées, en particulier les personnes abandonnées ou trahies par leur conjoint : obligation à vivre seul, souvent dans le cadre d'une famille monoparentale. Dans ces cas où la responsabilité d'une séparation de fait ou rendue nécessaire est facilement établie, les victimes sont soumises à une double peine : l'échec de leur union et l'impossibilité de rebâtir un nouveau couple. L'annulation d'un mariage permet de sortir de

cette impasse. Mais comment peut-on considérer un mariage comme nul, alors que les époux se sont réellement et sincèrement aimés parfois pendant des années et qu'ils peuvent avoir élevé des enfants ? N'est-ce pas pour ces derniers nier l'amour dont ils sont issus ?

L'application rigoureuse de cette loi met en situation de péché les personnes qui veulent quand même s'en sortir en rebâtissant une vie de couple. Et l'Église a beau jeu de proposer d'accompagner des personnes dans des souffrances causées, en partie, par sa propre rigueur doctrinale. Comment peut-elle prêcher le pardon sans l'appliquer à son propre comportement dans de tels cas ? Comment le clergé peut-il imposer aux fidèles des fardeaux qu'ils ne portent pas ? Ou encore, l'Église prescrit le principe du tout ou rien : tout sans droit à l'erreur, à l'accident, à l'échec, ou rien dans la condamnation sans appel de toute autre forme d'union.

Il faut bien le constater : pour beaucoup de personnes, aujourd'hui, le mariage catholique romain imposé à tout couple dont un au moins est baptisé apparaît comme le signe d'une in-

¹ Seule une déclaration de non-validité du mariage permet de surseoir à cette indissolubilité.

transigeance doctrinale, d'une coupure avec la société. Des personnes qui veulent simplement vivre leur amour évangéliquement sans le désir de signifier, par leur union, l'alliance indissoluble du Christ et de son Église, ne sont pas accueillies, tout au moins sur le papier du droit canon.

La non-prise en compte des changements considérables que nous vivons amène à faire d'une pratique qui fut en son temps une bénédiction un véritable contresigne. C'est la sacramentalité même du mariage qui est en jeu. Peut-on espérer sortir de cette impasse ?

Mariage-sacrement et indissolubilité

Le mariage a été assimilé à un sacrement officiellement au XIII^e siècle, au concile de Latran IV. En le rendant obligatoirement public, avec la nécessité du consentement des deux conjoints, le concile rompait en particulier avec des pratiques où les femmes n'avaient guère leur mot à dire. Le concile de Trente au XVI^e

siècle a confirmé son appartenance aux sept sacrements. Mais cette série de sept sacrements met ensemble des réalités qui ne sont pas vraiment du même ordre. Par exemple, le concile de Trente précise que les sacrements sont conférés par un prêtre. Or, le mariage est le seul sacrement à ne pas être *administré* par un ministre ordonné (prêtre ou diacre) qui, selon le droit canon, est un *assistant*² au mariage. Il y a certes de la « sacramentalité » dans le mariage mais il est difficile de le mettre sur le même plan que le baptême ou l'eucharistie. Il y a là un chantier théologique à faire avancer, si possible en lien avec les autres confessions chrétiennes.

Comment l'indissolubilité est-elle justifiée ? « *Le don du sacrement est pour les époux chrétiens une vocation - en même temps qu'un commandement - à rester fidèles pour toujours, par delà les épreuves et les difficultés, dans une généreuse obéissance à la volonté du Seigneur: 'Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer'* » (*Familiaris Consortio*, 1981). L'in-

² Canon 1108 (nouveau code de droit canonique édition 1983). Il est précisé que "*par assistant au mariage, on entend seulement, la personne qui, étant présente, demande la manifestation du consentement des contractants, et la reçoit au nom de l'Église.*"

terprétation de ce verset de l'évangile de Matthieu, bien qu'assez traditionnelle, est plutôt discutable³. Elle fait l'amalgame entre *ce que Dieu a uni* et *ceux que Dieu a unis*. Or Jésus, à son habitude, ne répond pas à la question des pharisiens sur le mariage sur le plan de la Loi : il propose un regard plus profond sur ce qu'est l'humain. Si donc on peut considérer l'indissolubilité comme une vocation, l'incise « en même temps qu'un commandement » est assez peu évangélique : Jésus n'a pas complété ou rectifié des commandements, mais il a proclamé des Béatitudes.

Un autre argument, la loi naturelle, sert aussi à justifier bien des choses. Ainsi : « *Le mariage "est" indissoluble : cette propriété exprime une dimension de son caractère objectif, il ne s'agit pas d'un pur fait subjectif. En conséquence, le bien de l'indissolubilité est le bien du mariage lui-même; et l'incompréhension du caractère indissoluble constitue l'incompréhension du mariage dans son essence. [...] Dans cette perspective, cela n'a pas de sens de parler d'"impo-*

sition" de la part de la loi humaine, car celle-ci doit refléter et sauvegarder la loi naturelle et divine, qui est toujours une vérité libératrice. » (Discours de Jean-Paul II au tribunal de la Rote romaine, 2002). Vous l'aurez compris : il s'agit d'une *loi naturelle et divine* non discutable. Là encore, il y a amalgame entre une visée, une vocation et une loi.

Une pastorale en porte-à-faux

Nous ne reviendrons pas sur le caractère absurde de la situation faite aux personnes remariées après un divorce : l'indissolubilité est-elle là au service des époux ou les époux au service de l'indissolubilité ? Les personnes concernées comme les pasteurs sont mis dans des situations impossibles : sentiment d'être exclus de l'Église, incompris, jugés, condamnés, impression que l'Église méconnaît la valeur humaine et chrétienne de leur deuxième amour, fossé qui sépare la pratique telle qu'elle est définie par le droit (les divorcés remariés sont censés être coupables de péché public, de bigamie, d'infar-

³ Voir l'article "Ce que Dieu a uni" dans ce même numéro page 61

mie) de la vie des gens avec leurs demandes et leur souffrance.

Par ailleurs, plus de 80% des jeunes qui commencent la préparation au mariage chrétien vivent en état de fornication selon cette logique legaliste. Est-ce qu'on leur demande de faire pénitence pour ce péché ? Est-ce qu'on leur demande de se séparer avant de se marier ?

Sur le terrain, beaucoup essaient de limiter les dégâts en relativisant la rigueur de la loi⁴.

Comment sortir de l'impasse ?

Poser un regard positif sur le monde

Jamais peut-être dans l'histoire humaine, l'union entre l'homme et la femme n'a autant échappé aux contraintes sociales, familiales et religieuses. Pour autant, les sociétés occidentales ne basculent pas dans l'immoralité et la fornication. Le succès du PACS est certainement l'affirmation d'une liberté (le mariage oblige souvent à « supporter » toute la famille, alors que le PACS est plutôt fêté, quand il l'est, entre amis). Le PACS est aussi un moyen d'officiali-

ser une union que ne se vit pas qu'à deux. Avec le recul, il apparaît, pour nombre de couples stabilisés, comme une étape vers le mariage, civil et parfois religieux. Nous avons changé de monde. On désire marquer des étapes quand la relation prend de la profondeur. Surtout que l'avenir est tellement imprévisible...

L'Église peut être à l'écoute de ce désir d'authenticité, qui finalement consiste à ne plus célébrer à l'avance ce qui n'a pas encore été éprouvé : la maturation humaine qui transforme le sentiment amoureux en amour dépassant chacun des conjoints.

Pourquoi ne pourrait-on pas proposer la célébration d'une union entre époux, qui comporterait, bien sûr, une dimension sacramentelle, signe que l'amour de l'homme et de la femme dans un couple est déjà plus grand qu'eux et qu'il réjouit ceux qui en sont témoins ? Une célébration où les conjoints échangent leurs consentements et leur engagement devant la communauté chrétienne qui leur offre l'hospi-

⁴ Ou en suggérant des demandes d'annulation de mariages de plusieurs années et d'où sont issus des enfants.

talité, communauté représentée par un prêtre, un diacre ou un chrétien ordonné pour cela. Où ils évoqueraient l'ouverture sur la vie qu'est leur union et un désir authentique de fidélité.

Et il est bon que quelques-uns soient appelés à signifier à tous que le mariage, comme les autres états de vie, s'inscrit dans la réalité de l'union du Christ et de son Église. Tous les couples ne sont peut-être pas appelés à le signifier. Mais certains, reconnus pour leur rayonnement, leur service, leur fidélité, pourraient être appelés à une « ordination » conjugale, où l'engagement au « pour toujours » répondrait au don inconditionnel du Père par le Fils dans l'Esprit. Une reconnaissance qui serait pleinement un sacrement « administré » par un prêtre⁵ et non pas seulement la bénédiction d'un engagement des conjoints.

Il ne s'agit donc pas d'imaginer un mariage par étapes (qui supposerait que la première étape

est un pis-aller ou un mariage en CDD), mais de la prise en compte que certains couples, après quelques années de maturation, pourraient être appelés à signifier d'une manière particulière le mystère de ce qui unit les humains entre eux dans le Christ.

Un rêve ? Non, car beaucoup de mariages tels que célébrés aujourd'hui correspondent *de facto* au premier type de célébration, à part cette indissolubilité qui, comprise comme une obligation légale, cause parfois tant de souffrances et d'injustices.

L'auteur de ces lignes n'a nulle certitude sur le sujet mais est intimement persuadé qu'il y a urgence à repenser en profondeur la question du mariage, en posant un regard positif sur les importantes mutations anthropologiques que nous vivons aujourd'hui. D'autres pistes sont possibles. Puisse le débat, et les pratiques, rester ouverts à ce qui vient, en fidélité d'esprit et non de lettre à ce qui fut.

⁵ Comme chez nos frères orthodoxes.

Un repère éthique : la chasteté



présenté par
Jean-Marie PLOUX

Xavier Thévenot est né le 20 décembre 1938 à Saint Dizier et il est mort à Paris le 14 août 2004 alors que, depuis des années, il était atteint par la maladie de Parkinson. Il a été ordonné prêtre dans la famille salésienne de Don Bosco en 1968. Très vite il enseigne la théologie morale à L'institut Catholique de Paris où il avait bénéficié de l'enseignement d'un autre salésien: René Simon. Formé aux sciences humaines et bénéficiant du dialogue avec ses collègues de l'I.C.P., Xavier a toujours eu le souci de rendre audible et humaine la parole de l'autorité ecclésiale et d'éclairer l'homme sur les choix responsables qu'il doit faire. Enseignant et accompagnateur spirituel hors pair, il ne faisait pas la morale, mais il aidait chacun à trouver le chemin moral de son humanité.

Chaste : le contraire d'incestueux

(...) Qu'est-ce donc, concrètement, qu'une sexualité régulée de façon libérante ? Quels sont les critères qui permettent de découvrir si une sexualité est en train de s'humaniser ou non ? Pour l'expliquer, je vais recourir à l'étymologie du mot chaste qui vient du latin *castus*. Or le contraire de *castus* est le mot *incastus* dont la traduction française est incestueux. (...)

Cette remarque étymologique ne semble pas présenter d'intérêt si l'on donne au mot inceste le seul sens restreint d'avoir une relation sexuelle avec un proche parent. Par contre, l'étymologie devient fortement significative si l'on donne au terme «incestueux» un sens plus élargi. J'appellerai «incestueuse» toute conduite qui cherche, d'une façon ou d'une autre, à prolonger ou à reproduire l'état d'indifférenciation qui existait, au commencement de la vie, entre le petit enfant et l'instance maternelle.

Du fusionnel à l'humain

Pour être mieux compris, recourons à un schéma très simplificateur, mais éclairant. Pour l'enfant, vivre humainement, acquérir son autonomie, ce sera peu à peu se différencier du monde fusionnel qu'il forme avec son origine. Ce sera accepter de perdre définitivement cet « objet » qu'est son origine. Il faut donc qu'une instance quelconque vienne couper, vienne « castrer » ce monde fusionnel pour que le désir de l'enfant, qui pourrait établir une sorte de collusion avec son origine, puisse être barré et se diriger vers d'autres « objets ». Par « objet », j'entends tout ce qui existe en dehors de la personnalité même de l'enfant. Donc cette instance castratrice, qui vient couper ce monde indifférencié, va permettre à l'enfant de découvrir l'*espace*, c'est-à-dire les autres « objets » qui existent autour de lui. Il prendra conscience que tout n'est pas lui, qu'il y a des différences entre lui et le reste du monde. Cette instance castratrice lui permettra aussi de découvrir le *temps*, c'est-à-dire qu'il lui faudra devenir homme et construire sa personnalité dans la lenteur et dans l'épaisseur des relations humaines.

Quelle est donc l'instance qui vient castrer ce monde fusionnel ? Nous l'appellerons « *la loi* »,

c'est-à-dire l'ensemble des références sociales qui préexistent à l'enfant : notamment le langage, les interdits, le père, tout ce qui se vit entre les instances parentales, etc., par lesquelles il est obligé de passer pour pouvoir peu à peu acquérir son autonomie, sa capacité de dire « Je ». On le voit, *devenir humain, vivre humainement*, c'est toujours renoncer : renoncer à l'état d'indifférenciation, renoncer à coïncider avec son origine.

Renoncer à un monde sans faille, donc sans échec et sans mort ...

Cela veut dire accepter dans sa vie la réalité de l'échec et du mourir. Ce sera notamment se reconnaître très limité dans ses possibilités de se transformer et de construire ou de détruire le monde. Par exemple, si l'on a des tâches éducatives, ce sera reconnaître que l'on n'est pas tout-puissant par rapport aux gens que l'on forme. Pour le chrétien, ce sera aussi reconnaître son péché, mais le reconnaître dans l'humilité et non dans l'humiliation. Il y a, en effet, des façons non-chastes de se reconnaître pécheurs, qui nous font tomber dans l'humiliation où l'on « s'écrase » devant Dieu, où l'on est dépité de soi-même. Or un tel dépit est finalement une façon de ne pas tolérer ses failles et de s'anéantir

pour acquérir la toute-puissance de Dieu. Enfin la chasteté conduira au refus de tout purisme dans la vie spirituelle. Le purisme, le perfectionnisme, cela ressortit toujours à ce monde originel qu'il faut quitter.

Renoncer à un monde sans différence où ni l'espace ni le temps ne sont marqués...

Deux exemples parmi beaucoup d'autres possibles :

Dans la vie communautaire, cela veut dire combattre le « mythe » actuel — souvent promu dans les écrits d'auteurs pseudo-spirituels, — de la transparence totale... Il faudrait tout se dire, être totalement transparents les uns aux autres. Cela, qui d'ailleurs déclenche inévitablement angoisse et violence, a quelque chose à voir avec le monde fusionnel qu'il faut quitter...

Être chaste, ce sera refuser de conquérir tout, tout de suite. L'immédiateté, c'est le refus des différences temporelles. Construire sa vie, et sa vie spirituelle, demande beaucoup de temps. La chasteté rend aussi l'autre plus autre, et moi-même plus moi-même. Au lieu d'altérer l'autre, d'abîmer l'autre, la chasteté « altérise », elle promeut l'autre.

Renoncer à un monde de toute-puissance où tout semble possible...

Comme renoncement à la toute-puissance, la chasteté porte le soupçon sur toute ascèse qui chercherait une maîtrise *absolue* de soi-même. Certains grands ascètes peuvent finalement être qualifiés « d'incestueux ». Ils ne supportent pas que quelque chose leur échappe.

De même, la chasteté amènera à entretenir un rapport au trouble et aux plaisirs qui soit à sa juste place. Une vie qui chercherait à bannir tout *trouble* ou tout *plaisir* est finalement une vie psychologiquement non-chaste, car c'est une vie qui cherche à nier les dépendances des autres et des réalités de ce monde, même inanimées.

Renoncer à coïncider avec son origine...

Est non-chaste toute façon, tout désir de vouloir *coïncider avec Dieu*, de vouloir fusionner avec celui que l'on juge être son créateur. Autrement dit, toute spiritualité qui installe plus ou moins dans la magie, où la toute-puissance de Dieu serait immédiatement à notre disposition ; tout type de spiritualité qui laisse croire que l'on rencontre Dieu

immédiatement sans devoir en passer par les dures et longues médiations humaines des recherches politiques, sociales, affectives, etc.

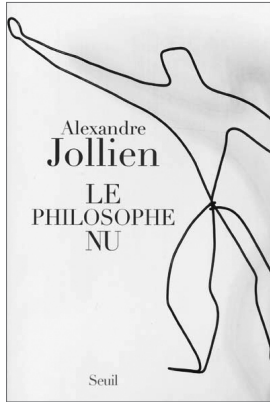
De même, est non-chaste toute spiritualité qui laisserait croire que l'on peut totalement coïncider avec son corps sexué jusqu'à le maîtriser totalement et jusqu'à pouvoir dire : «je suis mon corps». Or il faut toujours prendre acte que le corps est en situation d'échapper partiellement à la maîtrise du «je» ou de la volonté du sujet.

Enfin, est non-chaste toute sexualité qui se vit dans le registre du « ne... que », car alors il y a recherche d'un objet total qui viendrait saturer le manque qui habite la personne.

Vaste chantier, travail jamais achevé...

Pour parler maintenant en positif et d'un point de vue *moral*, on peut dire qu'être chaste, c'est *aimer, vivre* le manque, *différencier*. De façon plus descriptive, on pourrait affirmer qu'est chaste une personne qui *tente* de vivre sa sexualité de façon à *construire ses relations* au cosmos et aux autres dans la reconnaissance du *manque* qui l'habite ou des différences qui la constituent.

Extraits de : *Repères éthiques pour un monde nouveau*. Salvador, 1991, p.46-51



Alexandre Jollien **Le Philosophe Nu**

Édition : Seuil, décembre 2010

Présenté par Philippe Monot

Voici l'homme ! L'homme enfermé dans ses passions, la jalousie, l'envie, la colère. Ces passions étreignent et enserrant Alexandre, homme parmi les hommes, homme handicapé physique depuis la naissance, qui nous avait déjà donné deux livres, dont le magnifique *Éloge de la faiblesse*¹. Dans *Le Philosophe Nu*, il explore ce monde des passions, non pas d'un regard extérieur et froid, mais de celui, intérieur, du prisonnier qui cherche à s'évader, à faire tomber les murs qui l'étouffe. L'ouvrage se présente comme une sorte de journal quotidien où Alexandre note, sans complaisance vis-à-vis de lui-même, ses recherches, ses doutes, ses écueils. Il ne s'agit donc pas d'un nième livre de sagesse théorique, mais plutôt d'un parcours intérieur auquel le lecteur est associé.

Bien sûr, les passions ne sont pas toutes oppressantes et donnent souvent de la saveur à la vie. Mais Alexandre part ici de celles qui le font souffrir. Passion, lorsqu'il rencontre des garçons « normaux », de « beaux

¹ *Éloge de la faiblesse*, Cerf, 1999

garçons », dont il envie le physique et les capacités, fantasmant qu'ils ont tout, qu'ils sont heureux et entourés de filles idylliques. « Si j'avais été beau, seulement un peu plus normal, je les aurais toutes conquises². » Passion encore, lorsque des adolescentes le croisent dans le bus en se moquant de sa démarche d'handicapé et qu'il retient, difficilement, sa colère. Passion toujours, lorsqu'il attend plusieurs fois par jour des textos de son ami « Z », textos qui n'arrivent pas.

Envie, colère, jalousie, la tête d'Alexandre se cogne contre les murs de sa prison intérieure. Et la nôtre avec lui ! Car, à lire ce livre, nous ne pouvons rester extérieurs, nous sommes, nous aussi, pris dans ce labyrinthe passionnel dont on aimerait bien trouver, avec lui, une issue.

Assez vite, Alexandre abandonne la piste intellectuelle. S'il convoque encore Sénèque, Spinoza ou Nietzsche, si la démarche raisonnée du philosophe lui a été d'un grand secours dans le passé, elle échoue ici à le sortir de l'impasse. Comme d'une inefficace lucidité. Le philosophe qu'il est, le philosophe qu'il a été, se retrouve nu face à la montée des passions qu'il n'arrive à maîtriser. Alors Alexandre tâtonne vers d'autres voies pour sortir de lui-même, pour se détacher de ce qui l'enserme. Le Zen sera son principal maître en détachement. Il y cherche l'acceptation de ce qui est, de ce qu'il est, de ce qu'il vit, ici et maintenant. Il y cherche l'abandon d'un ailleurs illusoire. Ne s'attacher à rien, sortir de soi, mourir à soi pour renaître plus libre...

« Qu'est-ce qui m'attire dans le Zen ? Le corps. J'ai l'impression d'avoir vécu à l'écart de lui. Je l'ai fui pour ne pas souffrir, me réfugiant dans des édifices conceptuels. Aujourd'hui, il se rappelle à moi, rompu, fatigué, et pour tout dire, passionné. Je veux combler le vide que je ne cesse de découvrir en moi. Oser dès lors s'asseoir et ne rien faire, se contenter d'être,

² P. 121

me risquer à une sobre présence, voilà le défi majeur³. »

Et voilà le programme. Pourtant, à lire Alexandre, le Zen semble ne pas combler durablement celui qui le pratique, puisqu'il retombe dans les fourches caudines des passions. Est-ce parce qu'il manque de pratique, parce qu'il ne fait les exercices zazen comme il faut ? Peut-être. Mais il mesure aussi la contradiction qu'il porte à vouloir ne plus vouloir, à faire preuve de volonté pour abandonner toute volonté, à chercher, à la force du poignet, à lâcher prise sur ce qu'il est et ce qu'il possède.

Au fil des pages, nous sommes associés à cette recherche, effectuée petit à petit, non pas comme une enquête minutieuse et rationnelle, mais comme un labyrinthe qu'Alexandre explore passionné et éprouvé, repassant par les mêmes endroits, se cognant aux mêmes murs, aux mêmes impasses, chaque fois un peu différemment.

Cette recherche est aussi traversée par des questions sur Dieu et l'évangile, dont cette phrase « haïe jadis mais qui, aujourd'hui, résonne comme une vivifiante invitation : Celui qui veut mettre ses pas dans les miens, qu'il s'oublie, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive⁴ ».

Mais ni le Zen, ni l'évangile, à peine effleuré ici, n'apporteront la libération à Alexandre. Pourtant, avec lui, nous aurions aimé déboucher sur une issue, une découverte fulgurante qui aurait clôturé le livre, sur une solution, la Solution enfin trouvée. Heureusement, celle-ci ne vient pas ! Ni avec le zen, ni avec l'évangile. Car celui-ci ne vise pas cette forme de détachement qui nous libérerait de nos affects et des relations aux autres. Étrangement, la recherche d'Alexandre suppose en effet possible une joie sans les autres, libérée de toute dépendance à autrui, existentielle pourrait-on dire.

³ p. 95.

⁴ p. 175

« La paix du cœur, l'illumination auxquelles je tends [...], ce n'est en fait que la joie qui ne dépend d'aucune condition. [...] La joie doit me guider, comme moteur et ressource. Je sais bien qu'en dernier ressort, elle ne dépend pas totalement de la reconnaissance et encore moins de l'affection que me prodiguent les gens. Même si celle-ci aide et panse certaines plaies, elle ne pourrait combler les désirs infinis qui habitent un cœur blessé. Ce "tenir en joie" c'est, je le crois aujourd'hui, avancer loin de toute autosuffisance, mais sans dégringoler dans la dépendance.⁵ » Y compris la dépendance envers les autres, écrit-il également, dépendance qui finalement est la source de tous ses mots.

Il me semble que l'évangile est là, à frapper à sa porte. Car s'il est un chemin évangélique, je dirais qu'il est d'abord don reçu d'un Autre, joie en ce sens imprenable. Mais il est aussi don reçu ou tout au moins signifié aux travers des autres, frères et sœurs qui vivent eux-mêmes de ce don et le partagent. Accepter que la joie me soit donnée à l'origine, imprenable dans la mesure ou elle ne dépend pas de moi, de ce que je suis ou ce que je possède. Mais accepter aussi que cette même joie dépende de mes frères et sœurs en humanité qui me la signifient, en témoignent en m'accueillant inconditionnellement, et finalement permettent qu'elle prenne, en moi, toute la place.

⁵ p. 96

Livres reçus à la Rédaction de la Lettre aux Communautés

(Livres reçus depuis décembre 2010)

Charles Morerod	<i>L'Église, et la recherche humaine de la vérité</i>	Éd Lethielleux 178 pages
Michel Sales	<i>Le Corps de l'Église Suivi de pour introduire à la lecture de La Promesse du Cardinal Lustiger</i>	Éd Parole et Silence 317 pages
Sous la direction de Paulette Guinchard et de Jean-François Petit	<i>Une société de soins Santé, travail, philosophie, politique</i>	Éd de l'Atelier 143 pages
Jacques Arnould	<i>Choisir l'humain, courtiser la terre à l'écoute de René Dubois</i>	Éd Salvator 140 pages
Jean Bastaire	<i>Éloge de la fidélité Au temps de l'éphémère</i>	Éd Salvator 110 pages
Christoph Schönborn	<i>La vie dans le christ</i>	Éd Parole et Silence 166 pages
Bernard Ugeux	<i>« Chemin de croix » Tu nous as aimés jusqu'à l'extrême</i>	Éd Salvator 77 pages

Albert Rouet	<i>Vous avez fait de moi un évêque heureux</i> Entretien avec Eric Boone et Marc Taillebois	Éd de l'Atelier 176 pages
Claude Thélot	<i>François Varillon, éveilleur spirituel</i>	Éd de l'Atelier 208 pages
Marcel Metzger avec la collaboration de François Werner	<i>Célébrations dominicales de la Parole</i>	Editions du Signe 102 pages
Père Arthur	<i>Ma vérité sur l'exclusion</i> <i>Les aveux du curé des Roms</i>	Bayard 140 pages
Les Petites Sœurs de Jésus Journal d'une fraternité	<i>En Amazonie</i> <i>Renaissance de la tribu indienne</i> <i>des Tapiraré</i>	Karthala Signes des Temps 316 p
Luis Martinez Saavedra	<i>La conversion des Églises latino- américaines</i> <i>De Medellin à Aparecida (1968-2007)</i>	Karthala Signes des Temps 274 p
Sous la direction de François Lefeuvre	<i>Guy-Marie Riobé, Helder Camara</i> <i>Ruptures et fidélité d'hier et d'aujourd'hui</i>	Karthala Signes des Temps 274 p
Guy Herbulot	<i>Bâtisseurs d'Église</i> <i>Une aventure humaine et spirituelle</i>	Les éd. du Cerf Coll. « l'histoire à vif » 352 p